

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	02	INFRASTRUCTURE	04	ECONOMIE	01
SANTE PUBLIQUE	06	RURAL	04	ENERGIE	02
ADMINISTRATION	21	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01	GOVERNANCE PUBLIQUE	03

**CONTACTS AGENCE**  
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

**CONTACTS PRIDESOFT**  
Tel : 222 20 49 17  
Web : pridesoft.armp.cm  
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2111

6 Aout 2020

6 August 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



**SOMMAIRE****# RESUME DES CONSULTATIONS****1**

**Reference** [012/AONO/SDG/CRPM-ES/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AQNQ/SDG/CRPM-ES/2020 DU 4 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DE KITS DE PETIT MATERIEL DIDACTIQUE A CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE DE LA REGION DE L'EST

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 25-08-2020

**2**

**Reference** [011/AONO/ASCNPD/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DES UNIFORMES POUR LES CHANTIERS DES TRAVAUX D'INTERET GENERAL (TIG) DES ANCIENS APPELES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 31-08-2020

**3**

**Reference** [013/AONO/ASCNPD/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS D'EDUCATION CIVIQUE ET D'INTEGRATION NATIONALE PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 01-09-2020

**4**

**Reference** [012/AONO/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LES CAMPAGNES D'EDUCATION CIVIQUE ET DE SENSIBILISATION DE MASSE PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 01-09-2020

**5**

**Reference** [010/AONO/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 POUR LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 31-08-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">08/AONO/CUSG/CIPM/2020 DU 03/08/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CUSG/CIPM/2020 DU 03/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLACE DES ICONES DANS LA COMMUNE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE) <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 24-08-2020
----------	---

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/LOLO/SG /2020 DU 03/08/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/LOLO/SG /2020 DU 03/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE RESTAURATION AU NOUVEAU MARCHÉ DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 24-08-2020
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">11/AONO/C.Dsc/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/C.DSC/SG/CIPM/2020 DU 21/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION AXE LITIEU-MARCHE WADIEU AVEC REHABILITATION U PONT MEULAH (8 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 18-08-2020
----------	--

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">07/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/C-BAZOU/CIPM/FONDS RO</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/C-BAZOU/CIPM/FONDS ROUTIER/2020 DU 29 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NDIPFEP- DE LA ROUTE BAZOU -NDIPFEP AU PK7+500 (EN PROCEDURE D'URGENCE) DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 18-08-2020
----------	---

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/AMI/C-LOLO/SG/SIGAM/DU 03/08/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/C-LOLO/SG/SIGAM/DU 03/08/2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA SUPERVISION DE L'EXECUTION DU PROJET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE MELANGUE A MVOG ESSION, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 14-08-2020
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000016/AONO/CAMPOST/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000016/AONO/CAMPOST/CIPM/2020 DU 05 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) TRANSPALETTES D'UNE FORCE DE 02 TONNES CHACUNE, DIX (10) CHARIOTS PLATEFORME AVEC TIMON D'UNE CAPACITE D'UNE (01) TONNE CHACUN ET TRENTE (30) DIABLES DE MANUTENTION D'UNE CHARGE UTILE DE 400-500 KG A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).FINANCEMENT : BUDGET MINFI, EXERCICE 2020 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 27-08-2020
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/AONO/CIPM/C.LOIODORF/2020 DU 03/08/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CIPM/C.LOIODORF/2020 DU 03/08/2020 .POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE PORTEE 24 ML SUR LA RIVIERE MELANGUE AU PK.5+200 SUR LA ROUTE COMMUNALE LOIODORF-MEKALAT. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 24-08-2020
-----------	---

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">06/AONO/ARSEL/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/ARSEL/CIPM/2020 DU 06/08/2020POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) REPARTI EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ARSEL IMPUTATION : 2020 003 21 000210 222 000 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 09-09-2020
-----------	---

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">07/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/20</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/20 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC DE VACCINATION DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENTDES BAMBOUTOS.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2020 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 12-08-2020
-----------	---

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/AONO/CAY1ER/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°011 /AONO/CAY1ER/CIPM/2020 DU 06/08/2020POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DON JAPONAIS D'ETOUDI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER.EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 28-08-2020
-----------	---

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">013/AONO/MINADER/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/MINADER/CIPM/2020 DU 06 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE D'APPARAT POUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2020 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 27-08-2020
-----------	--

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">013/AONO/C/SP/DRMINEPAT-LTICRPM-LT/2020 du 06/08/2</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°013/AONO/C/SP/DRMINEPAT-LTICRPM-LT/2020 DU 06/08/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BATIMENT ABRITANT LA DR MINEPAT LT (PHASE 4 ET DERNIERE)FINANCEMENT : BIP MINEPATIMPUTATION : 54 94 709 07 1 10000 2848 337EXERCICES 2020 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 31-08-2020
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**18**

**Reference** [08/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 08/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/ DV POUR LA CONSTRUCTION DES POINTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE BATCHAM, COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (PHASE II)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2020

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 12-08-2020

**19**

**Reference** [4053/AONO/UDO-CIPM/2020DU 05/08/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°4053/AONO/UDO-CIPM/2020DU 05/08/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICE 2020.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 26-08-2020

**20**

**Reference** [01/DC/REN/DDIA/CAM II/SG/CIPM/AG/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/REN/DDIA/CAM LL/SG/CLPM/AG/2020DU 03/08/2020 RELATIVE A L'APPUI AU SCOOPS TABITTEN DE DOGBA EN ENGRAIS, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE,RÉGION DE L'EXTREME-NORD

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 24-08-2020

**21**

**Reference** [02/DC/REN/DDIA/CAM II/SG/CIPM/AG/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°02/DC/REN/DDIA/CAM LL/SG/CIPM/AG/2020DU 03/08/2020 A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IL, DEPARTEMENT DU DIAMARE,RÉGION DE L'EXTREME-NORD

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 24-08-2020

**22**

**Reference** [007/DC/CD/STADU/CIPM/2020 DU 04/08/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/CD/STADU/CIPM/2020 DU 04/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARIAUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP. EXERCICE 2020

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 25-08-2020

**23**

**Reference** [002/DC/C-NKONDJOCK/CIPM/2020 DU 30/07/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/C-NKONDJOCK/CIPM/2020 DU 30/07/2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 28-08-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	Reference	<a href="#">13/AC/CB//CIPM/2020 DU 05/08/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 13/AC/CB//CIPM/2020 DU 05/08/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN MATERIEL ROULANT (CAMION BENNE) POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BÉLEL; EXERCICE 2020EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-08-2020

<b>25</b>	Reference	<a href="#">003/DC/CAY1er/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003 /DC/CAY1ER/CIPM/2020 DU 07/08/2020POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET PROTECTION DES TALUS SUR LE TRONCON EMANA-OLEMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-09-2020

<b>26</b>	Reference	<a href="#">01/AC/BAT/CIPM/SG/ 2020</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN° 01/AC/BAT/CIPM/SG/ 2020 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ DE BALENA DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-08-2020

<b>27</b>	Reference	<a href="#">02/DC/BAT/CIPM/SG/ 2020</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN° 02/DC/BAT/CIPM/SG/ 2020 DU POUR LA FOURNITURE PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-08-2020

<b>28</b>	Reference	<a href="#">003/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2020 DU 05 AOUT 2020POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE HYDROLOGIQUE ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES A L'ECHELLE NATIONALE AVEC UN FOCUS SUR LE BASSIN DE LA SANAGA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-08-2020

<b>29</b>	Reference	<a href="#">017/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/UTAC/SPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 017/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/UTAC/SPM/2020 DU 06/08/2020SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALEENOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LE DIAGNOSTIC DU PROCESSUS DE PRODUCTION ET DE REMONTÉE DES DONNÉES SUR LA PERFORMANCE AU MINEDUB ET AU MINSANTE.CRÉDIT IDA NUMÉRO : IDA 6140-CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-08-2020

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°89/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 1 N°89/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/2020 DU 04/08/2020RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTOS).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 54 36 470 04 340010 2281.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">PUBLICATION N°006/ACDC/CD/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/ACDC/CD/CIPM/2020 DU 20 JUILLET 2020 RELATIF A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT EN TABLES BANCS (180), TABLES DE MAITRE (06) Y COMPRIS LES CHAISES (06) A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO, DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARIFINANCEMENT: BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°08/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 05/08/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 29/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A NKOMBI 3 (LOT 1) ET AU VILLAGE MABOMBE (LOT 2), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>33</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°940 CRP/MINTP/2020RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTOS).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 54 36 470 04 340010 2281.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°07/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 16/07//2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 15/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES EN TERRE SUR DES AXES: DAVID OILER- CARREFOUR KETCHO, DEPÔT SIMO- CARREFOUR PERMANENCE, RESIDENCE FOKOU- RESIDENCE MAÎTRE KAMAKO, FOYER BANGOUPAL- BONAHO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°001/20/CNDHL/PDT/nw du 05/08/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°001/20/CNDHL/PDT/NW DU 05/08/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CNDHL/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 1</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 1APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-AFOP/CSPM DU 14 JUILLET 2020 RELATIF A LA REALISATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES PECHEES - PHASE DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION (PCP-AFOP). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°0742/20/C/DG/CEN/YDE</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUÉ N°0742/20/C/DG/CEN/YDE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2020, RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE, INDIVIDUEL ACCIDENT, SUR LES DECES TOUTES CAUSES ET LES INVALIDITES TOUTES CAUSES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/C/SP/CRPM-LTDGD/SDLT1/2020 DU 29/07/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°011/C/SP/CRPM-LTDGD/SDLT1/2020 DU 29/07/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONR/C/SP/CRPM-LT/DGD/SDLT1/2020 DU 3 JUIN 2020, RELATIF A L'ETUDE DETAILLEE DES TRAVAUX DE FINITIONS DES BATIMENTS R+1 ET R+2 POUR LE COMPTE DE LA DGD.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE CHEF SECTEUR DES DOUANES DU LITTORAL 1FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">06/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°06/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 10/07/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 15/06/2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL., MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**40**

Reference [N° 002/20/CNDHL/PDT/nw du 05/08/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 002/20/CNDHL/PDT/NW DU 05/08/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CNDHL/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'INTERPRÉTATION POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA CNDHL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**41**

Reference [NO 07/C/CKY/CAB/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE NO 07/C/CKY/CAB/2020 DU 05 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DIRECTE N°001/CD/RCE/DMI/CKY-2020 DU 29 JUIN 2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002582/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DITR/EECA DU 23 JUIN 2020 POUR LA PHASE NO 1 DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : BIP MINDLEVEL, EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**42**

Reference [N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°940 CRP/MINTP/2020RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTOS).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 54 36 470 04 340010 2281.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**43**

Reference [07/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°07/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**44**

Reference [N°01/AONO/CNDHL/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°084/20/CNDHL/PDT/NW/CAB DU 05/08/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES MATÉRIELS INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS (LOT N0 3).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**45**

Reference [N°083/20/CNDHL/PDT/nw/Cab du 05/08/20](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°083/20/CNDHL/PDT/NW/CAB DU 05/08/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR LES ANTENNES DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DU SUD DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS (LOT N0 2).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/D/C/SP/C M-LT/2020 DU 29/07/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°010/D/C/SP/C M-LT/2020 DU 29/07/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE N°010/AONR/C/SP/CRPM-LT/DGD/SDLT1/2020 DU 3 JUIN 2020, RELATIF À L'ÉTUDE DÉTAILLÉE DES TRAVAUX DE FINITIONS DES BÂTIMENTS R+1 ET R+2 POUR LE COMPTE DE LA DGD.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE CHEF SECTEUR DES DOUANES DU LITTORAL 1FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>47</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°0742 /20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°0742 /20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDEPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2020, RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE, INDIVIDUEL ACCIDENT, SUR LES DECES TOUTES CAUSES ET LES INVALIDITES TOUTES CAUSES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°06/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">014/DM/CD/SG/CIPM/20</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/CD/CIPM/2020 DU 29/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES BANCS (180), TABLES DE MAÎTRE (6) ET CHAISES DE MAÎTRE (6) A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°08/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 082/20/CNDHL/PDT/nw du 05/08/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 082/20/CNDHL/PDT/NW DU 05/08/2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'INTERPRÉTATION POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**52** **Reference** [NO 164/D/CKY/CAB/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE NO 164/D/CKY/CAB/2020 DU 06 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°011/LC/ACD/RCE/DMI/CKY-2020 APRES AVIS DE CONSULTATION DIRECTE N°001/CD/RCE/DMI/CKY-2020 DU 29 JUIN 2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002582/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DITR/EECA DU 23 JUIN 2020 POUR LA PHASE NO 1 DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**53** **Reference** [06/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°06/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**54** **Reference** [13/DM/CD/SG/CIPM/20](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT INFRACTUEUX L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONO/CDICIPM/2020 DU 05/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**55** **Reference** [ADDITIF N°002bis/AONO/C-NGW/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°02BIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX: REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTSL0T 1 : REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP LEP LIKUNGL0T 2 : REHABILITATION DE L'EP BITOUTOUCKFINANCEMENT BEP 2020

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**56** **Reference** [ADDITIF RECTIFICATIF N°001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'AKONO DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>57</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°001bis/AONO/C-NGW/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°01BIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2020 DU 09/07/2020 POUR LA RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL SUIVANT LES TRONÇONS CI-APRÈS : REPARTIS EN 2 LOTS N° PISTE ITINÉRAIRES LONGUEUR (KM) LOT L MAKONDO RAIL — RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET-CARREFOUR LEP LIKUNG 7 KM LOT 2 CARREFOUR NDJOCKLOUMBÉ - CHEFFERIE NDJOCKLOUMBÉ I1 -BRETELLE SONG IMBECK - SONG KWANG 2.700</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>58</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°001</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005-BIS/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ À PMH AU MARCHÉ DE MFIDA DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>59</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°001</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006-BIS/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATIONS DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE LES MOINEAUX DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>60</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°001</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 17 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AKONODANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : EXTENSION DU RÉSEAU BASSE TENSION (1KM) DANS LA LOCALITÉ DE MFIDA ILOT 2 : ÉLECTRIFICATION PAR RÉSEAU TRIPHASÉ DE LA LOCALITÉ DE NKOL-NLONG IIIILOT 3 : ÉLECTRIFICATION PAR EXTENSION DU RÉSEAU TRIPHASÉ BASSE TENSION LA LOCALITÉ DE SIM</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>61</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°001</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOL NLONG IDANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>62</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 17 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE OSSOE KOBOK DE PORTÉE NEUF MÈTRE LINÉAIRE (9ML) DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>63</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AD/C-DIBAMBA/CIPM/2020 DU 29 Juillet 2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°01/AD/C-DIBAMBA/CIPM/2020 DU 29 JUILLET 2020 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06 /AONO/CDIBAMBA/CIPM/2020 DU 14 JUILLET /020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE WEMAKOULOU SUR LA BRETTELE RN3 (SIKOU) LOGBADJECK DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 06 /AONO/CDIBAN'IBA/CIPM/2019 DU 14 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIÈRE WEMAKOULOU SUR LA BRETTELE RN3 (SIKOU) LOGBADJECK DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL QUE LEDIT APPEL D'OFFRES EST MODIFIÉ COMME SUIT :
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AKONO (CMAA) DANS LA COMMUNE D'AKONO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°012/AQNQ/SDG/CRPM-ES/2020 DU 4 AOUT 2020 POUR LA-FOURNITURE DE KITS DE  
PETIT MATERIEL DIDACTIQUE A CERTAINSETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE  
TECHNIQUE DE LA REGION DE L'EST**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public (BIP) au titre de l'exercice 2020, le Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires, Maitre d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en procédure d'urgence pour l'opération sus-indiquée.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'offre comprennent l'équipement en 20 (vingt) kits en matériels didactiques, tels que décrits dans le tableau ci-dessous ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de 60 000 000 (soixante millions) F CFA toutes taxes comprises

## 4. Allotissement

unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de la fourniture des équipements didactiques et ayant réalisé des prestations similaires.

## 6. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires Exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire 54 25 331 05 330001 2270.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665) dès publication du présent avis par voie d'affichage dans les Services du Gouverneur, sur présentation d'une quittance de versement à la Trésorerie Générale de Bertoua, d'une somme non remboursable de 70 000 (soixante dix mille) F CFA au titre des frais de dossier

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir ou être déposée contre récépissé dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél. : 222 241 665), au plus tard le 25 AOUT 2020 à 12 heures précises et devra porter la mention:

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'exécution des prestations, est de soixante (60) jours.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit fournir une caution provisoire de 1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA, établie par une banque désignée par le Ministre en charge des finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement présentées ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera à un moment déterminé. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 25 Aout 2020 à 12 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par des personnes de leur choix dûment mandatées et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Pièces administratives

Absence de la caution de soumission

Pièce administrative falsifiée

Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire

## 15. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, et ayant respecté à 100% les critères éliminatoires et au moins 75% des critères essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres de Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, tél : 22224.1. .665)  
1 Régionale des Enseignements Secondaires de l'Est Tél. 222 24 10 71

*BERTOUA le 4 Aout 2020*

*Le GOUVERNEUR*

**MVONGO GRÉGOIRE**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DES UNIFORMES POUR LES CHANTIERS DES TRAVAUX D'INTERET GENERAL (TIG) DES ANCIENS APPELES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités relatives à l'accompagnement des jeunes camerounais, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des uniformes pour les chantiers des Travaux d'Intérêt Général (TIG) des anciens Appelés de la structure dont il a la charge.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à fournir dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2020, concernent l'acquisition des uniformes pour les chantiers des Travaux d'Intérêt Général (TIG) des anciens Appelés, tel que prévu dans les spécifications techniques des fournitures (pièces n°5).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20.000.000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les fournitures se feront en un (01) lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais dont l'expérience et l'expertise sont avérées.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2020. Imputation : 2020 346 01 320 000 222 804.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) francs CFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 31 AOUT 2020 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°11/AONO/ASCNPD /CIPM/2020 DU 05/08/2020**

**RELATIF**

**A L'ACQUISITION DES UNIFORMES POUR LES CHANTIERS DES TRAVAUX D'INTERET GENERAL (TIG) DES ANCIENS APPELES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT,**

**EN PROCEDURE D'URGENCE**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de trente (30) jours maximum. La livraison des fournitures aura lieu au siège de l'ASCNPD.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **quatre cent mille(400 000) francs CFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

(1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

(2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

(3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.

(4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.

(5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.

(6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le 31 AOUT 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du mandataire).

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 – Critères éliminatoires

- absence de caution de soumission ou absence d'une mention substantielle dans ladite caution à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-satisfaction d'au moins 70% d'avis favorables pour les critères essentiels ;
- non satisfaction des spécifications techniques minimales requises par le DAO ;
- absence d'échantillons par catégorie de fourniture ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années et n'avoir pas été exclu dans le cadre des marchés publics par le MINMAP.

### 14.2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires à indexes numérotés en couleur y compris dans les copies) ;
- au moins deux prestations en matières de fournitures et d'un montant supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) francs CFA réalisées durant les trois dernières années par le soumissionnaire;
- planning et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Copies du CCAP, modèle de marché remplis, paraphés, signés et datés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé » ;
- attestation de capacité financière d'au moins **dix millions (10 000 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI;
- les spécifications techniques des fournitures proposées paraphées, signées, cachetées et datées sur la dernière page.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 70% des critères essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS D'EDUCATION CIVIQUE ET D'INTEGRATION NATIONALE PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités relatives à l'accompagnement des jeunes camerounais, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel pour l'accompagnement des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale dans la structure dont il a la charge.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à fournir dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2020, concernent l'acquisition du matériel pour l'accompagnement des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale, tel que prévu dans les spécifications techniques des fournitures (pièces n°5).

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15.000.000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les fournitures se feront en un (01) lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais dont l'expérience et l'expertise sont avérées.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2020. Imputation : 2020 346 01 320 000 222 802.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 1<sup>ER</sup> SEPT 2020 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°013/AONO/DG/DAF/SDAF/SM/2020 DU 05 AOUT 2020  
RELATIF**

**A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS D'EDUCATION CIVIQUE ET  
D'INTEGRATION NATIONALE PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU  
DEVELOPPEMENT,  
EN PROCEDURE D'URGENCE  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de trente (30) jours maximum. La livraison des fournitures aura lieu au siège de l'ASCNPD.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

- (1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.
- (2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.
- (3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.
- (4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.
- (5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.
- (6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le 1<sup>ER</sup> SEPT 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du mandataire).

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 – Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ou absence d'une mention substantielle dans ladite caution à l'ouverture des offres
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-satisfaction d'au moins 70% d'avis favorables pour les critères essentiels ;
- non-respect des spécifications techniques minimales requises par le DAO ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années et n'avoir pas été exclus dans le cadre des marchés publics par le MINMAP.

### 14.2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre (reliure en spirale, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires à index numérotés en couleur y compris dans les copies) ;
- au moins deux prestations (en matière de fournitures et d'un montant supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) francs CFA) réalisées durant les trois dernières années par le soumissionnaire;
- planning et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Copies du CCAP et modèle de marché remplis, paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé »
- attestation de capacité financière d'au moins **cinq millions (5 000 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI;
- les spécifications techniques des fournitures proposées paraphées, signées, cachetées et datées sur la dernière page.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 70% des critères essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LES CAMPAGNES D'EDUCATION CIVIQUE ET DE SENSIBILISATION DE MASSE PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités relatives à l'accompagnement des jeunes camerounais, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel pour les campagnes d'éducation civique et de sensibilisation de masse à l'ASCNPD dans la structure dont il a la charge.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à fournir dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2020, concernent l'acquisition du matériel pour les campagnes d'éducation civique et de sensibilisation de masse, tel que prévu dans les spécifications techniques des fournitures (pièces n°5).

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **rente millions (30.000.000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les fournitures se feront en un (01) lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais dont l'expérience et l'expertise sont avérées.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2020. Imputation : 2020 346 01 320 000 222 805.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 1<sup>ER</sup> SEPT 2020 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°012/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020  
RELATIF**

**A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LES CAMPAGNES D'EDUCATION CIVIQUE ET DE SENSIBILISATION DE MASSE PAR L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de trente (30) jours maximum. La livraison des fournitures aura lieu au siège de l'ASCNPD.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

- (1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.
- (2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.
- (3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.
- (4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.
- (5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.
- (6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le 1<sup>ER</sup> SEPT 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du mandataire).

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 – Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ou absence d'une mention substantielle dans ladite caution à l'ouverture des offres
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-satisfaction d'au moins 70% d'avis favorables pour les critères essentiels ;
- non-respect des spécifications techniques minimales requises par le DAO ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années et n'avoir pas été exclus dans le cadre des marchés publics par le MINMAP.

### 14.2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre (reliure en spirale, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires à index numérotés en couleur y compris dans les copies) ;
- au moins deux prestations (en matière de fournitures et d'un montant supérieur ou égal à quinze millions (15 000 000) francs CFA) réalisées durant les trois dernières années par le soumissionnaire;
- planning et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Copies du CCAP et modèle de marché remplis, paraphés à chaque page, signés et datée à la dernière page , avec la mention « lu et approuvé »
- attestation de capacité financière d'au moins **quinze millions (15 000 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI;
- les spécifications techniques des fournitures proposées paraphées, signées, cachetées et datées sur la dernière page.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 70% des critères essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CIPM/2020 DU 05 AOUT 2020 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 POUR LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le Directeur Général Adjoint de la structure dont il a la charge.

## 2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à fournir dans le cadre du présent Appel d'Offres National Ouvert au titre de l'exercice 2020 concerne l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le Directeur Général Adjoint.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quarante-un millions (41.000.000) FCFA**.

## 4. Allotissement

La fourniture se fera en un (01) lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en République du Cameroun.

## 6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2020. Le montant prévisionnel est de **quarante un millions (41.000.000) FCFA**. Imputation : 2020 348 01 320 000 222 800.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de cinquante-cinq mille (55 000) FCFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 31 AOUT 2020 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°10/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 05/08/2020  
RELATIF**

**A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 POUR LE DGA  
DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT,  
EN PROCEDURE D'URGENCE  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu est d'un (01) mois maximum. Le véhicule sera livré au garage administratif central de Yaoundé.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **huit cent dix mille (810 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

- (1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.
- (2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.
- (3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.
- (4) Lors de leur réception, les plis sont revêtus d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.
- (5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heure après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.
- (6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le 31 AOUT 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du mandataire).

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 – Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ou d'une mention substantielle dans ladite caution à l'ouverture des offres ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- non satisfaction de cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins soixante-dix pour cent (80%) d'avis favorables pour les critères essentiels ;
- absence de l'autorisation du fabricant ;
- absence d'un certificat d'homologation délivré par Le Ministère des Transport ;
- non-respect d'une des caractéristiques techniques du moteur ;
- garde au sol inférieure à 279 mm ;
- volume du réservoir double de carburant inférieure à 87 litres.

### 14.2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- prospectus en couleur de la fourniture proposée ;
- au moins deux prestations de livraison de véhicule ? 10CH réalisées durant les trois dernières années par l'Entreprise ;
- planning et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP) paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé » ;
- attestation de capacité financière d'un montant de trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA ;
- attestation de Service Après-Vente ;
- Certificat de garantie d'une période d'au moins trois (03) ans.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 80% des critères essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TAOSSI**

# COMMUNE DE LOLODORF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CUSG/CIPM/2020 DU 03/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLACE DES ICÔNES DANS LA COMMUNE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Lolodorf, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Construction d'une place des icônes de Lolodorf dans la commune de Lolodorf Département de l'Océan, Région du Sud.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

Travaux préparatoires — études

Terrassements

Travaux de fondation

Structure béton armé pour élévation

Gravure de la biographie des icônes sur les plaques de céramique

Electricité

peinture

Voirie et réseaux divers

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 37 000 000 FCFA;

## 4. Allotissement

Sans objet

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDEVEL 2020),

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf.

## 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de LOLODORF d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Lolodorf, **au plus tard le 24/08/ 2020 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08 /AONO/CL/SG/CIPM/2020 DU 03/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLACE DES ICONES DE LOLODORF DANS LA COMMUNE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 740 000 (sept cent quarante mille) F CFA est établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des

offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de

premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **24/08/2020 à 13 Heures précises** par la Commission Interne de Passation de la Commune de Lolodorf. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non Conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification. - Absence de cautionnement de soumission

### Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE NON/OUI

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE NON/OUI

III MOYENS HUMAINS NON/OUI

IV MOYENS MATERIELS NON/OUI

V METHODOLOGIE D'EXECUTION NON/OUI

VI CAPACITE FINANCIERE NON/OUI

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre- vingt- dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Lolodorf. Tel : 677 33 31 64 / 695 60 01 43

*EBOLOWA le 3 Aout 2020*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

## COMMUNE DE LOLODORF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/LOLO/SG /2020 DU 03/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE RESTAURATION AU NOUVEAU MARCHÉ DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Lolodorf, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE RESTAURATION AU NOUVEAU MARCHÉ DE LOLODORF

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive: Travaux préparatoires; Terrassements; Fondations ; Maçonneries en élévations ; Charpente et couverture; Menuiserie; Électricité ; Peinture Assainissement.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 15 000 000 FCFA;

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le fond propre de la commune (redevance forestière). Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 300 000 (Trois Cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf.

### 7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Lolodorf d'une somme non remboursable de **Vingt-SIX mille CINQ (26 500) francs CFA.**

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Loiodorf, **au plus tard le 24/08/2020 à 12 Heures** précises et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/LOLODORF/SG/CIDPM/2020 DU 03/08/2020  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE RESTAURATION AU NOUVEAU MARCHÉ DE  
LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT D LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 300 000 (Trois Cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un **seul temps le 24/08/2020 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Lolodorf. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés). Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

- Absence de la caution de soumission

### Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE NON/OUI

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE NON/OUI

III MOYENS HUMAINS NON/OUI

IV MOYENS MATERIELS NON/OUI

V METHODOLOGIE D'EXECUTION NON/OUI

VI CAPACITE FINANCIERE NON/OUI

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Lolodorf. Tel. : 677 33 11 64 / 695 60 01 43

*EBOLOWA le 3 Aout 2020*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

## COMMUNE DE DSCHANG

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/C.DSC/SG/CIPM/2020 DU 21/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION AXE LITIEU-MARCHE WADIEU AVEC REHABILITATION U PONT MEULAH (8 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de DSCHANG, Autorité contractante, lance pour en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus indiquées.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

#### **SERIE 000 - INSTALLATIONS**

TM001 Installation de chantier et implantation de l'ouvrage

TM002 Amené et repli du matériel

#### **SERIE 100: NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS**

TM102a Dégagement au Bulldozer

TM 108a Remblai provenant d'emprunt

TM 110 Mise en forme de la plate-forme y compris curage des fossés et exutoires.

TM 115a Couche de roulement en grave latéritique

#### **SERIE 300 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE**

TM304 Dégagement des exutoires en aval et amont (longueur 30 m)

TM 314 Lit de pose et enrochement

#### **SERIE 400 : OUVRAGES D'ART**

TM407 Fouilles en terrain naturel et en lit de rivière

TM413 Remblai contigu aux ouvrages



## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG au plus tard le **18/08/2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** »

**N° 11/AONO/C.Dsc/SG/CIPM/2020 DU 21/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION AXE LITIEU-MARCHE WADIEU AVEC REHABILITATION DU PONTMEULAH (8 Km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA**

En procédure d'urgence

Financement ; BIP MTNDDEVEL2020

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT** ».

## 10. Delai de Livraison

04 mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessous et délivrée par un des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

***NB. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.***

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **19/08/2020 à 11 heures** par la **COMMISSION INTERNE de Passation des Marchés** sis à la salle des actes de la Commune de Dschang.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Avoir un marché résilié en 2018 ou 2019 ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'attestation de visite du site signée par le maître d'ouvrage ;
- Dossier Administratif incomplet dans 48 heures ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

### Principaux critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
  - La présentation de l'offre (01 critère);
  - L'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
  - le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
  - les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères):
- La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (04 critères).

**NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG, Tel : 674 97 87 61.

*DSCHANG le 29 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

**KEMLEU TCHABGOU Jacques**

## COMMUNE DE BAZOU

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
07/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/C-BAZOU/CIPM/FONDS ROUTIER/2020 DU 29 JUILLET 2020 POUR  
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NDIPFEP- DE LA ROUTE  
BAZOU -NDIPFEP AU PK7+500 (EN PROCEDURE D'URGENCE) DANS LA COMMUNE DE BAZOU,  
DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'un pont définitif (culée en maçonnerie de moellon et tablier en béton armé) sur la rivière NDIPFEP-NENOUM de la route Bazou (inter R062) -NDIPFIP avec aménagement des accès sur 2 km dans la Commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'ouest (En procédure d'urgence).

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Installation de chantier;
- Nettoyage et terrassement ;
- Assainissement et drainage ;
- Ouvrages d'art ;
- Signalisation et équipement de sécurité ;
- Divers.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations est de 86 353030 (quatre-vingt-six millions trois cent cinquante-trois mille trente) F.CFA

### 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics dans le cadre de fonds routier 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bazou d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de 95 000 (quatre-vingt-quinze mille) FCFA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou plus tard le **18 Août 2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

### AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 07/AONO/PR/MINMAP/DRO/DD-NDE/C-BAZOU/CIPM/FONDS ROUTIER/2020 DU 29 JUILLET POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NDIPFEP- DE LA ROUTE BAZOU -NDIPFEP AU PK7+500 (EN PROCEDURE D'URGENCE) DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de à 04 (quatre) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances d'un montant de 1 727 065 (Un million sept cent vingt-sept mille soixante-cinq) FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée par la CIPM. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

***NB.*** . *L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.*

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18 Août à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la salle des actes de la Mairie de Bazou.

- 1<sup>ère</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires :

- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres techniques ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet au terme du dépouillement ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Absence de la caution de soumission.

### Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- L'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- Les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (04 critères).

**NB. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante -huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué aux soumissionnaires présentant l'offre «évaluée» la moins disante et remplissant les capacités Techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général du Maire de la Commune de Bazou.

*BAZOU le 29 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

***DJEUHON Frédéric***

## COMMUNE DE LOLODORF

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/C-LOLO/SG/SIGAM/DU 03/08/2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA SUPERVISION DE L'EXECUTION DU PROJET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE MELANGUE A MVOG ESSON, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement publique 2020 la commune de lolodorf a bénéficié de la construction d'un pont sur la rivière Mélange financé par le Fonds routier. A cet effet le Maire de la commune de Lolodorf lance un appel a manifestation d'intérêt pour la supervision des travaux de construction dudit pont

### 2. Consistance des prestations

Les missions de l'expert ou de l'entreprise retenu consisteront à :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en oeuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

### 3. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais devront être Déposés 6 exemplaires dont un original et cinq copies au secrétariat du Maitre d'ouvrage à Lolodorf **au plus tard le 13/08/2020 à 12 heures**. Ces dossiers devront être présentés en pli fermes avec la mention :

**APPELA MANIFESTATION D' INTERET N°01/AMI/C-LOLO/SG/SIGAM DU 03/08/2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA SUPERVISION DE L'EXECUTION DU PROJET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE MELANGUE A MVOG ESSON, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

### 4. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera lors du dépouillement qui **aura lieu le 14/08/2020 à 13 heures** par une commission ad hoc mise sur pied par le maître d'ouvrage

### 5. Critères d'évaluation

PRESENTATION DES SOUMISSIONNAIRES ET DOMAINES D'INTERVENTION

- Références des soumissionnaires dans les prestations similaires/20 points soit 5points par référence ;
- Qualifications et expérience du soumissionnaire/ 50 points
- Moyens matériels / 15 pts :
- Présentation du dossier de l'appel à manifestation d'intérêt/5points Seront qualifiés les soumissionnaires qui auront obtenus une note technique supérieure ou égale à 80/100

*EBOLOWA le 3 Aout 2020*

*Le ADMINISTRATEUR*

***NOMO ONGUENE Antony***



# CAMEROON POSTAL SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000016/AONO/CAMPOST/CIPM/2020 DU 05 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) TRANSPALETTES D'UNE FORCE DE 02 TONNES CHACUNE, DIX (10) CHARIOTS PLATEFORME AVEC TIMON D'UNE CAPACITE D'UNE (01) TONNE CHACUN ET TRENTE (30) DIABLES DE MANUTENTION D'UNE CHARGE UTILE DE 400-500 KG A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST). FINANCEMENT : BUDGET MINFI, EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET MINFI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du renforcement du dispositif de la logistique, le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lance un Appel d'Offres Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de huit (08) transpalettes d'une force de 02 tonnes chacune, dix (10) chariots plateforme avec timon d'une capacité d'une (01) tonne chacun et trente (30) diables de manutention d'une charge utile de 400-500 kg.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : la fourniture et la livraison de huit (08) transpalettes d'une force de 02 tonnes chacune, dix (10) chariots plateforme avec timon d'une capacité d'une (01) tonne chacun et trente (30) diables de manutention d'une charge utile de 400-500 kg qui permettront de faciliter la manutention du courrier (lettres, colis, paquets, articles e-commerce, etc) à la CAMPOST.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC à l'issue des études préalables est de **rente-trois millions huit cent trente un mille (33.831.000) FCFA**.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, en procédure d'urgence, est ouverte aux entreprises intéressées et exerçant au Cameroun.

## 5. Financement

L'acquisition de ces équipements de manutention sera financée dans le cadre du BUDGET MINFI, Exercice 2020 (Contrat Plan ETAT/CAMPOST (2019-2021)), chapitre 93 "Réhabilitations/Restructurations".

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : **222507430** et **222507263**) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : **222507430** et **222507263**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la banque BICEC compte n° **335988 0000 189** au profit du compte intitulé « **compte spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé, Limbe, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : **222507430** et **222507263**), au plus tard le **27 août 2020** à 13 heures, heure locale.

Les offres seront présentées en un (01) volume unique, suivant le système de trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : Dossier Administratif

Enveloppe B : Offre Technique

Enveloppe C : Offre Financière

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°000016/AONO/CAMPOST/CIPM/2020 DU 05 août 2020**

**Pour LA FOURNITURE DE HUIT (08) TRANSPALETTES D'UNE FORCE DE 02 TONNES CHACUNE, DIX (10) CHARIOTS PLATEFORME AVEC TIMON D'UNE CAPACITE D'UNE (01) TONNE CHACUN ET TRENTE (30) DIABLES DE MANUTENTION D'UNE CHARGE UTILE de 400-500 KG A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des transpalettes d'une force de 02 tonnes chacune, dix (10) chariots plateforme avec timon d'une capacité d'une (01) tonne chacun et trente (30) diables de manutention d'une charge utile de 400-500 kg objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son Dossier Administratif, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO **d'un montant égal à six cent soixante-seize mille six cent vingt (676 620) FCFA** et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des Dossiers Administratifs, des Offres Techniques et Financières aura lieu **le 27 août 2020 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) dans la salle de réunion de ladite Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, 4<sup>ème</sup> étage, porte 414. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission,
  - Absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité 48 heures après l'ouverture des plis,
  - Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
  - Non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années,
  - Non-conformité de la lettre de soumission au modèle,
  - Solvabilité financière insuffisante,
  - Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,
- Non-respect de 80 % des caractéristiques techniques.

## Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation de l'offre,
- les références du fournisseur dans les marchés similaires (équipements de manutentions), au moins un (01) réalisé au cours des cinq (05) dernières années,
- le chiffre d'affaires moyen des cinq (05) dernières années ? cinquante millions (50 000 000) de FCFA,
- l'autorisation du fabricant,
- le délai de livraison quatre-vingt-dix (90) jours,
- le service après-vente,
- la période de garantie des équipements de manutention d'au moins six (06) mois,
- la conformité de la fourniture aux Spécifications Techniques,
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé page par page et signé à la dernière page avec le nom du signataire,
- les Spécifications Techniques (ST) paraphées page par page, signées et cachetées à la dernière page avec le nom du signataire.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre évaluée la moins-disante et ayant obtenu au minimum 80 % de OUI sur l'ensemble des critères essentiels.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 ( Tél : **222507430** et **222507263** ), E-mail : [alain.ze@campost.cm](mailto:alain.ze@campost.cm)

YAOUNDE le 2 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**KALDADAK PIERRE**

# COMMUNE DE LOLODORF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°09/AONO/CIPM/C.LOLODORF/2020 DU 03/08/2020 .POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
PONT DEFINITIF DE PORTEE 24 ML SUR LA RIVIERE MELANGUE AU PK.5+200 SUR LA ROUTE  
COMMUNALE LOLODORF-MEKALAT.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du budget 2020 d'entretien des Ouvrages d'art, le Maire de la Commune de Lolodorf, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction d'un pont définitif de portée 24 ml sur la rivière Melangue au PK.5+200 sur la route communale Lolodorf-Mekalat

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation de chantier-Nettoyage du site ;
- Etudes géotechniques et d'exécution ;
- Démolition de l'ouvrage existant en bois
- Travaux de terrassements (fouilles pour culées et pile centrale de hauteur m) et remblai des fouilles ;
- Culée en maçonnerie de moellon H>=12m y compris toutes sujétions de sommier en béton armé et de mise en oeuvre;
- Pile en maçonnerie de moellon H>=12m y compris toutes sujétions de sommier en béton armé et de mise en oeuvre
- Fourniture et pose de poutre IPE 500 ;
- Tablier de ponts définitif 24 ml en béton armé dosé à 400Kg/m3 y compris toutes dispositions de mise en oeuvre ;
- Remblai d'accès contigu aux ouvrages ;
- Fourniture et pose de garde-corps mixtes (Poteaux en béton armé et corps en tubes d'acier) ;
- Perrés maçonnées pour protection des talus à proximité des culées ;
- Balises en béton armé ;
- Déviation pour maintien de la circulation ;
- Fourniture et pose panneaux de signalisation.

## 3. Cout Prévisionnel

le cout prévisionnel des travaux est de 188.250.081Fca.

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises intéressées et installées au Cameroun.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de l'Etat (Fonds routier) de l'exercice 2020 du Ministère des Travaux Public.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Lolodorf.. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres ( RPAO). Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'Avis.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Mairie de Lolodorf B.P : Lolodorf Tel : 677333164/695600143 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (Cent Cinquante Mille) francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de Lolodorf.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (1 original + 6 copies marqués comme tels) devra parvenir au Secrétariat du Maire de Lolodorf, **au plus tard le 24/08/2020 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 IAONO/IPM/CILOLODOF/2020 DU POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE PORTEE 24 ML SUR LA RIVIERE MELANGUE AU PK.5+200 SUR LA ROUTE COMMUNALE LOLODOF-MEKALAT. "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de douze (12) mois.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO d'un montant de 3 765 000 (Trois Millions Sept Cent Soixante Cinq Mille.) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique **aura lieu le 24/08/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la commune de Lolodorf

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non Conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004ILC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

- Absence de cautionnement de soumission

### Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE NON/OUI

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE NON/OUI

III MOYENS HUMAINS NON/OUI

IV MOYENS MATERIELS NON/OUI

V METHODOLOGIE D'EXECUTION NON/OUI

VI CAPACITE FINANCIERE NON/OUI

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaire 100 000 000 oui/Non ;
- L'accès à une ligne de crédit (capacité d'autofinancement) ou autres ressources financières 50 000 000oui/non
- Les références de l'Entrepreneur justifiant de la réalisation d'au moins deux projets routiers, d'ouvrage d'art ou de bâtiment d'un coût ?\_ 30 000 000 dans les trois (03) dernières années (2017, 2018,2019 (extraits contrats page de garde et dernière, PV de réception) oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels liste et pièces justifiant la propriété ou contrat de location (cartes grises et factures) oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrementC.V et copie du diplôme certifié oui/non plus inscription à l'ONIGC ;Le non-respect de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Lolodorf, Tel 677333164/695600143

*EBOLOWA le 3 Aout 2020*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

# AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/ARSEL/CIPM/2020 DU 06/08/2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) REPARTI EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ARSEL IMPUTATION : 2020 003 21 000210 222 000**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
2020 003 21 000210 222 000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la dotation en matériels roulants de sa structure, en vue de l'exécution des missions et de suivi des activités des opérateurs du secteur de l'électricité, le **Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des véhicules à l'ARSEL reparti en DEUX (02) lots distincts.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de DEUX (02) véhicules à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) repartis ainsi qu'il suit :

- un (01) véhicule 4x4 SUV STATION WAGON.
- un (01) véhicule 4x4 SUV STATION WAGON.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût global prévisionnel de l'acquisition de ces véhicules est de **120 000 000 (Cent vingt millions) FCFA TTC**, reparti ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : 65 000 000 (soixante-cinq millions) F CFA;
- **Lot 2** : 55 000 000 (cinquante-cinq millions) F CFA ;

## 4. Allotissement

Les fournitures des véhicules objet de cet Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis :

<b>Lot 1</b>	<b>Quantité</b>
un (01) véhicule 4x4 SUV STATION WAGON	01
<b>Lot 2</b>	<b>Quantité</b>
un (01) véhicule 4x4 SUV STATION WAGON	01

Un candidat peut soumissionner sur les deux (02) lots et peut en être attributaire.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires et importateurs d'automobiles de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), exercice 2020, dont les imputations sont 2020 003 21 000210 222 000 et «matériel de transport»

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier complet d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent Appel d'Offres aux heures ouvrables auprès du Pool des Marchés de l'ARSEL, sis au carrefour BASTOS, B.P. 6064 Yaoundé, à proximité du Supermarché DOVV, tél. : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier complet d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Appel d'Offres **auprès du Pool des Marchés de l'ARSEL, sis au carrefour BASTOS, B.P. 6064 Yaoundé, à proximité du Supermarché DOVV, tél. : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14.** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à DOUALA – BONANJO ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, au titre des frais de dossier. La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir aux services en charge des marchés de l'ARSEL, **sis au carrefour BASTOS, B.P. 6064 Yaoundé, à proximité du Supermarché DOVV, tél. : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14**, email [mjjoya@arsel-cm.org](mailto:mjjoya@arsel-cm.org) au plus tard le 09 septembre 2020 à **13heures, heure locale** sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 06 /AONO/ARSEL /CIPM/2020 DU 06/08/2020 2020

POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES A L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) REPARTI EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS

LOT N°.....

**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quarante-cinq (45) jours pour tous les lots.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et déterminée de la manière suivante :

Lots	Désignation	Montant caution (F CFA)
Lot 1	Un (01) Véhicule 4x4 SUV STATION WAGON	1 300 000
Lot 2	Un (01) Véhicule 4x4 SUV STATION WAGON	1 100 000

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **09 septembre 2020 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

## 14. Critères d'évaluation

### - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

#### - Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'autorisation ou agrément du fabricant.

#### - Offre technique

- Absence du prospectus du fabricant détaillé décrivant les caractéristiques techniques du véhicule proposé ;
- Délai de livraison supérieur à ceux proposés par le DAO ;
- Offre ayant obtenue moins de 75% des caractéristiques techniques ;
- Non satisfaction des 6 derniers critères essentiels à l'issue de l'évaluation.

#### - Offre financière

- Non-conformité des pièces conformément aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Détail Quantitatif et Estimatif (DQE).

- Absence d'un prix unitaire.

#### - Critères essentiels

Les critères essentiels des offres porteront sur les indications suivantes :

### Lot N°1

N°	CRITERES ESSENTIELS	NBRE DE SOUS-CRITERES	NOTATION
1	La présentation générale de l'offre	3	Oui/Non
2	Références / expérience du soumissionnaire (Au moins une fourniture similaire à l'Administration au cours des 05 dernières années.)	1	Oui/Non

3	Spécifications techniques des fournitures	67	Oui/Non
4	Service après-vente (avoir au moins 05 représentations régionales sur l'ensemble du territoire national, dont 01 à Yaoundé et des personnels qualifiés)	6	Oui/Non
5	Période de Garantie (03 ans au moins ou kilométrage ? 60 000 Km	2	Oui/Non
6	Délais de livraison (45 jours maximum)	1	Oui/Non
7	Preuve d'acceptation des clauses (CCAP & Spécifications Techniques)	2	Oui/Non
NOMBRE TOTAL DE SOUS-CRITERES		82	

## Lot N°2

N°	CRITERES ESSENTIELS	NBRE DE SOUS-CRITERES	NOTATION
1	La présentation générale de l'offre	3	Oui/Non
2	Références / expérience du soumissionnaire (Au moins une fourniture similaire à l'Administration au cours des 05 dernières années.)	1	Oui/Non
3	Spécifications techniques des fournitures	67	Oui/Non
4	Service après-vente (avoir au moins 05 représentations régionales sur l'ensemble du territoire national, dont 01 à Yaoundé et des personnels qualifiés)	6	Oui/Non
5	Période de Garantie (03 ans au moins ou kilométrage ? 60 000 Km	2	Oui/Non
6	Délais de livraison (45 jours maximum)	1	Oui/Non
7	Preuve d'acceptation des clauses (CCAP & Spécifications Techniques)	2	Oui/Non
NOMBRE TOTAL DE SOUS-CRITERES		82	

**La non-atteinte des six (06) dernières critères surs sept (07) pour chacun des lots, entrainera le rejet de l'offre.**

## 15. Attribution

L'attributaire sera choisi parmi les soumissionnaires qui auront présenté une offre technique de qualité conformément au DAO et une offre financière la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service en charge des marchés de l'ARSEL, **sis à Bastos, B.P. 6064 Yaoundé** à proximité de l'Eglise Orthodoxe, tel : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14 ; email [mjjoya@arsel-cm.org](mailto:mjjoya@arsel-cm.org).

YAOUNDE le 6 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NKOU JEAN PASCAL**

## COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°  
07/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/20 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
PARC DE VACCINATION DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENTDES  
BAMBOUTOS.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 31 40 70 166417302236

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budgetd'Investissement Public Exercice 2020, le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour exécution des travaux de construction d'un parc de vaccination dans la commune de Batcham, Département des Bamboutos.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennentles taches définiesdans le devis estimatif.

### 3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel des travaux est de huit millions (8 000000)francs CFA

### 4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de construction.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2020

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batcham , d'une somme non remboursable de quinze mille (15000)francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général), au plus tard le **12 AOUT 2020 à 08 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 07/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/20 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
PARC DE VACCINATION DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS  
An'ouvrir qu'en séance de dépouillement.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de 160000 (cent soixante mille) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres,

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12 AOUT 2020 à 09 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batcham siégeant à la salle des actes de la Mairie de Batcham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

## 14. Critères d'évaluation

les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non produite ou remplacée dans les quarante-huit (48h) après l'ouverture des offres ;
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Notetechnique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

### 2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou d'essence pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du Présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DEL'OFFRE ;
- 8- PERSONNEL DEL'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DEL'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DEMOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour rétablissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général).

BATCHAM le 22 Juillet 2020

Le MAIRE

**SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre**

# COMMUNE DE YAOUNDE I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 /AONO/CAY1ER/CIPM/2020 DU 06/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DON JAPONAIS D'ETOUDI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER. EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'Ecole Publique Don Japonais d'Etoudi, dans la Commune d'Arrondissement de Yaounde 1<sup>er</sup>.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet de cet Appel d'Offres portent sur:

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie ;
- Plomberie ;
- Electricité ;
- Menuiserie bois et métallique
- Travaux de peinture.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est évalué à la somme de **6 000 000 (six millions) FCFA**.

## 4. Allotissement

Les prestations objet de cet appel d'offres sont constituées en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux de génie civil (bâtiments et travaux publics) et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, crédit transféré BIP MINEDUB 2020, **imputation budgétaire : 54 15 197 01 641186 2222 426**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, Tél : 695 852 233 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> (Nouveau Batiment), sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **de 10 000 FCFA (dix mille francs cfa) payable auprès de la Recette Municipale de Yaoundé 1<sup>er</sup>**. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel , email, fax etc ) en cas d'additif.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> au Service des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard **le vendredi 28 Aout 2020 à 13 heures 00,heure locale** ,et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°011 /AONO/CAY1ER/CIPM/2020 DU 06/08/2020**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DON JAPONAIS D'ETOUDI  
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>ER</sup> .**

**EN PROCEDURE D'URGENCE "À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est d'**un (01)mois/ (30 jours)** calendaires.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission **d'un montant de 120 000 (cent vingt mille) FCFA** établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO. Ladite caution devra être valable à compter de la date d'ouverture des plis jusqu'au trentième jour après l'expiration du délai de validité des Offres (90 jours).

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le vendredi le 28 Aout 2020 à 14 heures 00** dans la salle de réunions sise au nouveau bâtiment de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> au nouveau centre administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

- a. Absence de la caution de soumission (*suivant le modèle joint à la pièce N° 09 du présent dossier*)
- b. Dossier administratif incomplet ou non conforme après le délai de 48 heures accordé après la séance d'ouverture des plis
- c. Enveloppe extérieur portant l'identification du soumissionnaire
- d. Délai d'exécution supérieur à celui prescrit
- e. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- f. Offre technique incomplète pour absence:
  - i. *De l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire (suivant le modèle joint à la pièce N° 09 du présent dossier)*
  - ii. *Dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations »*
  - iii. *D'un conducteur de travaux doté d'un diplôme de technicien supérieur de génie civil ayant minimum BAC+3 et trois (3) années d'expérience dans **des projets de construction** (copie certifiée conforme du diplôme et photocopie certifiée CNI).*
  - iv. *D'un chef de chantier doté d'un diplôme de technicien de génie civil, ayant minimum BAC+3 et 3 (trois) années d'expérience.*
- g. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- h. Absence d'un sous détail des prix
- i. Absence d'une attestation de capacité d'un montant minimum de 3 000 000 (trois millions)
- j. Absence de l'Attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du DAO (CCAP, CCTP).
- k. Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels ;

### 14.2. CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera selon le mode binaire (OUI/NON) sur la base des critères ci-dessous ;

Présentation des offres

Capacité technique et expérience du personnel d'encadrement

Organisation, méthodologie proposée, planning et délai d'exécution des prestations ;

Moyens humains et matériels à mettre en place pour l'exécution des prestations ;

Expérience du soumissionnaire dans les prestations d'alimentation en eau potable en milieu rural,

La capacité financière.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative globale conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% et une offre financière évaluée la moins-disante sur le cout total du projet.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **60 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique ou de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC).

YAOUNDE le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

# MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°013/AONO/MINADER/CIPM/2020 DU 06 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE D'APPARAT  
POUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.FINANCEMENT : BIP  
MINADER, EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
54 30 391 05 3400202271

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'équipement du Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural en matériel roulant, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule.

## 2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'équipement du Cabinet du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural en matériel roulant, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante millions (**60 000 000**) de francs CFA.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

## 6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est financée par le **Budget d'investissement Public ; Exercice 2020 ; Imputation : 54 30 391 05 3400202271.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3<sup>e</sup> chalet, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3<sup>e</sup> chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de soixante-onze mille (**71 000**) francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet au plus tard **le 27 Août 2020 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/MINADER/CIPM/2020 DU 06 AOUT 2020 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE D'APPARAT POUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Delai de Livraison

3.1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture objet de présent Appel d'Offres est d'un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3.2. La fourniture objet du présent Marché sera livrée à la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat à Yaoundé.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à un million deux cent mille ( **1 200 000** ) de Francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement de soumission d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en **un temps le 27 Août 2020 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission ;

- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non

**JDM n° 2111 du 6 Aout 2020**

Page 65 sur 160

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

09/08/2020



- conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
  - Absence des prospectus originaux avec photos, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé (les prospectus originaux doivent être versés dans les copies);
  - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
  - Avoir obtenu moins de 80% des oui des critères essentiels ;
  - Absence du certificat d'origine délivré au moment de l'embarquement ;
  - Absence de l'autorisation du fabricant ou son représentant.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et daté de moins de 03 mois.

#### Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux <b>(02)</b> livraisons de cette nature pendant les 03 dernières années)		
2	Délai de livraison ? un <b>(01)</b> mois		
3	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur) même pour les copies		
4	CCAP, ST, signés, paraphés, datés et cachetés à la dernière page		
5	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
6	Garantie ? 01 an		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins **80%** des critères essentiels.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3<sup>e</sup> chalet.

YAOUNDE le 6 Aout 2020

Le MINISTRE

**MBAIROBE Gabriel**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°013/AONO/C/SP/DRMINEPAT-LTICRPM-LT/2020 DU 06/08/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU  
BATIMENT ABRITANT LA DR MINEPAT LT (PHASE 4 ET DERNIERE)FINANCEMENT : BIP  
MINEPATIMPUTATION : 54 94 709 07 1 I0000 2848 337EXERCICES 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 94 709 07 1 10000 2848 337

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouverneur de la Région du Littoral. Autorité Contractante. lance pour le compte du Délégué Régional de l'Économie. de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Littoral. Maître d'Ouvrage Délégué. un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'extension du Bâtiment abritant la DR MINEPAT Littoral (phase 4 et dernière) à Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur la finalisation des travaux d'extension du bâtiment abritant la DR MINEPAT Littoral et la fourniture des équipements de bureau. Il s'agit notamment :

- Pour la clôture : renforcement des maçonneries. réfection des grilles et du portail. peinture ;
- Pour les VRD : dallage aux alentours du bâtiment. réfection des regards de visites d'eaux usées. curage et couverture des caniveaux d'eau pluviale. aménagement d'une piste piétonnière au périmètre du bâtiment en pavés. construction d'un Mat monumental rond à trois escaliers.
- Fourniture des équipements de bureau

## 3. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est réparti en un seul lot

## 4. Participation et origine

La participation à cet **Appel** d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais évoluant dans le domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent **Appel** d'Offres d'un montant prévisionnel de **Cinquante-neuf millions deux cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante-onze (59 290 671) FCFA** seront financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT. Imputation : 54 94 709 07 1 10000 2848 337. Exercice 2020.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral. BP 722. Tél : 233 42 61 30.** sis à Bonanjo dans les services de Monsieur le Gouverneur, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au **Secrétariat particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral. BP 722. Tél : 233 42 61 30.** sis à Bonanjo dans **les** services de Monsieur le Gouverneur, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante-mille (50 000) FCFA** payable à la Trésorerie Générale de Douala

## 8. Remises des offres

Chaque soumissionnaire doit produire son offre en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais est présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour les volumes administratifs, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers) qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés avec les mentions telles qu'indiquées dans le RPAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**En Procédure d'Urgence N°013/AONO/C/SP/DRMINPAT-LT/CRPM-LT/2020 du 06/08/2020 POUR LES**  
**TRAVAUX D'EXTENSION DU BATIMENT ABRITANT LA DR MINEPAT LT (PHASE 4 et dernière)**  
**FINANCEMENT: BIP MINEPAT**  
**IMPUTATION : 54 94 709 07 1 10000 2848 337**  
**EXERCICES 2020**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Le CD qui devra contenir la version électronique au moins le BPU, le DQE, les SDPU du soumissionnaire**

## 9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution global des travaux est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage des prestations.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **31/08/2020 à 12 heures** heure locale au Secrétariat Particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral. BP 722. Tél : 233 42 61 30 sis à Bonanjo dans les services de Monsieur le Gouverneur

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances du Cameroun d'un montant de 1190 000 (Un million cent quatre-vingt-dix mille) francs CFA.

Cette caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par route autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation. Elles devront obligatoirement être en cours de validité, dont dater de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps dans la salle de réunions de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral, contact 656 193 253 | 672 408 554, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala I" à Bonanjo, le **31/08/2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des marchés du Littoral.

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités. Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

Tout complément ou supplément sollicité par la commission ou la sous-commission dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la commission, avec copie dans les mêmes délais à l'Autorité Contractante.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan administratif technique et financier selon des critères éliminant les critères essentiels suivant un système de notation binaire Oui ou Non

### CRITERES ELIMINATOIRES

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les critères éliminatoires sont identifiés tels qu'il suit

1. Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière
4. Note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels ;
5. S. Absence d'une référence d'un montant au moins égal à 40 000 000 FCFA ;
6. Absence dans le dossier administratif de la déclaration sur l'honneur attestant la non abandon d'un marché au cours des trois dernières années.

## CRITERES ESSENTIELS

Les offres techniques seront évaluées selon le système de notation. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

### Critères

Présentation générale des offres	Oui/Non
Personnel d'encadrement affecté à l'opération	Oui/Non
Moyens logistiques et matériels	Oui/Non
Références de l'entreprise dans des missions similaires	Oui/Non
Méthodologie. organisation. planning	Oui/Non
Capacité Financière	Oui/Non

### Validation des critères :

- 100% pour les critères à 1 sous critère**
- 50% pour les Critères à 2 sous critères**
- 66% pour les critères à 3 sous critères**
- 75% pour les critères à plus de 3 sous critères**

De même le seuil de qualification technique **est** fixé à au moins 70% de oui des critères essentiels.

### 13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme. Administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée **la moins disante**.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **Quatre-vingt Dix (90)** jours à compter de la date d'ouverture.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier de Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral. BP 722. Tél : 233 42 61 30. sis à Bonanjo dans les services de Monsieur le Gouverneur.

#### DENONCIATION EN CAS DE CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques. bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP au numéro ci-après : 673 205 725 ou 699370 748

#### ADDITIF

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent avis d'appel d'offres

*DOUALA le 6 Aout 2020*

*Le GOUVERNEUR*

***IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné***

## COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C.BATCHAM/SG/CIPM/ DV POUR LA CONSTRUCTION DES POINTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE BATCHAM, COMMUNE DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (PHASE II) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
N/A54 38 49 70 02 64 17 30 22

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2020, le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction des points d'éclairage public de la ville de Batcham dans l'Arrondissement de Batcham Département des Bamboutos phase II

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent marché porte sur ceux contenus dans le devis quantitatif et estimatif

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 20 500 000 (Vingt millions cinq cent mille francs) CFA.

### 4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un seul lot :

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine concerné

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2020

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de 35 000 (trente-cinq mille ) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général), au plus tard le **12 AOUT 2020 à 08 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 08/AONO/CBATCHAM/SG/CIPM/20 DU 2020 POUR LA CONSTRUCTION DES POINTS D'ECLAIRAGE  
PUBLIC DE LA VILLE DE BATCHAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM DEPARTEMENT DES  
BAMBOUTOS  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'im montant de : 410 000 (quatre cent dix mille) francs et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12 AOUT 2020 à 09 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batcham siégeant à la salle des actes de la Mairie de Batcham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### **1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non produite ou remplacée dans les quarante-huit (48)h qui suivent l'ouverture des plis.
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,

f) Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

### **2 Critères essentiels**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général).

BATCHAM le 22 Juillet 2020

Le MAIRE

**SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre**

# UNIVERSITÉ DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 4053/AONO/UDO-CIPM/2020 DU 05/08/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICE 2020.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
FS 461 390000 221101

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du programme de réhabilitation des infrastructures de l'Université de Douala, et afin d'améliorer les conditions de vie et de travail, le Recteur de l'Université de Douala lance un Appel D'Offres pour la réhabilitation de sa résidence de fonction.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de :

- Plomberie,
- Électricité,
- Maçonnerie,
- Peinture,
- Étanchéité etc.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour ces travaux de réhabilitation est de **Trente Cinq Millions (35 000 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun justifiant d'une expérience établie en matière de construction.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'Université de Douala, sur la ligne budgétaire **FS 461 390000 221101** de l'exercice 2020.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Division des Infrastructures, des Équipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, téléphone 697 58 60 97/679 96 97 71, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des équipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, téléphone 697 58 60 97/679 96 97 71 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC Cameroun.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont Un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, téléphone 697 58 60 97/679 96 97 71, au plus tard **26/08/2020, à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVVERTN°4053/AONO/UDO-CIPM/20 DU 05/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DOUALA ».**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage pour lesdits travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

**L'absence de ladite caution entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.**

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

## 11. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (dossier administrative, offres : technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **26/08/2020 À 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM au Campus I de l'Université de Douala

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- absence de la capacité financière exigée ;
- Non-respect d'au moins quatorze (14) des vingt (20) critères essentiels.

### Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Propositions techniques et méthodologie d'exécution
- Le délai d'exécution (? 03 mois) ;
- Personnel d'exécution ;
- Moyens techniques et matériels demandés ;
- Expérience de l'entreprise.

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disant, sous réserve que son offre ne contienne pas des prix anormalement bas par rapport au référentiel du marché.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des équipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, téléphone 697 58 60 97/679 96 97 71 dès publication du présent avis.

**NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

*DOUALA le 5 Aout 2020*

*Le RRECTEUR*

**ONDOA MAGLOIRE**

## COMMUNE DE MAROUA 2

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/REN/DDIA/CAM LL/SG/CLPM/AG/2020DU 03/08/2020 RELATIVE A L'APPUI AU SCOOPS TABITTEN DE DOGBA EN ENGRAIS, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
543951304641303 2775

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à l'appui au SCOOPS TABITTEN de DOGBA en engrais, dans la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

**Cinq millions (5 000 000) de Francs CFA**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine. Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun (Ministère de Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat), Exercice 2020, Imputation : **543951304641303 2775**, Autorisation de Dépense : IV 06096, pour un coût estimatif prévisionnel TTC de **Cinq millions (5 000 000) de Francs CFA**.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Commune d'Arrondissement de Maroua II

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Secrétaire Général de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Dix mille (10 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua II.

## 9. Remises des offres

L'offre rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétaire Général de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, au plus tard le **24/08/2020 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°01/DC/REN/DDIA/CAM II/SG/CIPM/AG/2020 DU RELATIVE A L'APPUI AU SCOOPS TABITTEN DE DOGBA  
EN ENGRAIS, COMMUNE CTARRONDIUSSEMENT DE MARQUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE  
L'EXTREME-NORD  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPMEESA  
EXERCICE 2020, IMPUTATION : 543951304641303 2775  
AUTORISATION DE DEPENSE : IV 06096**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Les offres parvenues après les date et heure limitesde dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

le délai de livraison estimé par le Maître d'Ouvrage est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer la fourniture.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances, d'un montant de **Cent mille (100 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **24/08/2020 à partir de 15 heures** dans la salle de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua II.

MAROUA le 3 Aout 2020

Le MAIRE

**ABDOULAYE SINELE**

## COMMUNE DE MAROUA 2

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/REN/DDIA/CAM LL/SG/CIPM/AG/2020 DU 03/08/2020 A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
5415 197 02 641303 6114

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

**Vingt-un millions deux cent treize mille cinq cents (21 213 500) de Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine. Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun (Ministère de l'Éducation de Base). Exercice 2020, Imputation : **5415 197 02 641303 6114**, Autorisation de Dépense : UC00728, pour un coût estimatif prévisionnel TTC de **Vingt-un millions deux cent treize mille cinq cents (21 213 500) de Francs CFA TTC.**

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Commune d'Arrondissement de Maroua II ou au service technique de la Commune.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme de  **trente mille (30 000) francs CFA** non remboursable à titre des frais d'achat du dossier, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua II.

## 9. Remises des offres

L'offre rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétaire Général de la Commune d'Arrondissement de Maroua II ou au service interne de Passation des Marchés, au plus tard le **24/08/2020 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°02/DC/REN/DDIA/CAM II/SG/CIPM/AG/2020 DU 03/08/2020  
RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES  
ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT  
DU DIAMARE.  
RÉGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBUC DU MINEDUB  
EXERCICE 2020, IMPUTATION : 5415 197 02 641303 6114  
AUTORISATION DE DEPENSE ; UC00728**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison estimé par le Maître d'Ouvrage est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer la fourniture.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances, d'un montant de **Quatre cent vingt-quatre mille deux cent soixante-dix (424 270) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **24/08/2020 à partir de 15 heures** dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Maroua II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua II.

MAROUA le 3 Aout 2020

Le MAIRE

**ABDOULAYE SINELE**

# COMMUNE DE DIBOMBARI

**AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/CD/STADU/CIPM/2020 DU 04/08/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARIAUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP. EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de Dibombari, Autorité Contractante tance pour le compte de la Commune de Dibombari, un Avis de Consultation pour les fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima) des écoles de la Commune de Dibombari.

## 2. Consistance des prestations

La fourniture et la livraison des paquets minima se feront dans les locaux de la Commune de Dibombari (salle des actes de la Mairie de Dibombari).

## 3. Participation et origine

Le délai de livraison des fournitures du paquet minimum est fixé à un (01) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

## 4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'investissement Public, Exercice 2019 ;

Nature de la prestation	Lieu
Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles de la Commune de Dibombari	Salle des actes de la Commune de Dibombari

## 5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables, dans les Services de la Mairie de Dibombari (SG/STADU).

## 6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Dibombari, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la Quittance de versement, à la recette Municipale de Dibombari, d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) Francs FCFA, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de consultation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Huit (09) exemplaires dont un (01) original et sept (08) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au secrétariat du Maître d'ouvrage, le **25/08/2020**, au plus tard à **11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS DECONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/CD/STADU/CIPM/2020  
DU 04/082020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES FOURNITURES  
PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DES ÉCOLES DE LA COMMUNE DE DIBOMPARI  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures du paquet minimum est fixé à un (01) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives. un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à cent vingt quatre mille trois cent soixante dix (124 370) F CFA, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet. le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée à 1 500 F CFA (1000f Timbre fiscal et 500f Timbre communal), selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **25/08/2020 à 12 Heures** précises, dans la Salle des actes de la commune de Oleibombari.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée. ayant une connaissance parfaite de ses offres.

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
- c) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le dossier ! À cet effet. l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux
- d) Non acceptation des clauses de la lettre commande (projet de Lettre-Commande non paraphés, non signés et daté à la fin) ;
- e) Modification d'une quantité dans le Devis
- f) Absence du prix unitaire d'un prix quantifié.
- g) Absence du SDP d'un prix quantifié

## 12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le contrat au soumissionnaire présentant l'offre administrative et techniquement conforme et la moins disante.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services de la Commune de Dibombari (Secrétariat Général).

*DIBOMBARI le 4 Aout 2020*

*Le MAIRE*

***BEJEDI NDAME Justin***

## COMMUNE DE NKONDJOCK

**AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/C-NKONDJOCK/CIPM/2020 DU 30/07/2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 15 197 02 641436 6114 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

dans le cadre du budget de l'exercice 2020, le maire de la Commune de Nkondjock, autorité contractante, lance une Demande de Cotation N° /DC/C- NKONDJOCK/CIPM /2020 du / 07/2020 **relative à l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima)** dans les écoles primaires de la Commune de NKONDJOCK, Département du NKAM, Région du Littoral.

### 2. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **Fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima) = 9 894 000 Francs CFA**  
**DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-NKONDJOCK/CIPM/2020;**

### 3. Allotissement

Les fournitures, objet de la présente consultation ont un lot unique.

### 4. Financement

l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima), objet de la présente demande de cotation sont financés par le BIP exercice 2020. Sur la ligne d'Imputation : **54 15 197 02 641436 6114 426**

### 5. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de NKONDJOCK, dès publication du présent Avis de consultation dans le journal des marchés ;

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables de 07h30 à 15h30 min au Service des Marchés la Commune de NKONDJOCK, dès publication du présent Avis de consultation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15 000 FCFA (QUINZE mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de NKONDJOCK.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune de NKONDJOCK, au plus tard le **28/08/2020 à 11heures**. L'ouverture des pièces administratives, des offres technico-financières aura lieu le **28/08/2020 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de NKONDJOCK, dans sa salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Inscrire la mention ci-dessous sur chaque paquet des différentes offres.

**DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-NKONDJOCK/CIPM/2020 DU 30/07/2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison est de **quarante-cinq (45) jours**.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK) = 197 880 Francs CFA** ;

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

## 11. Critères d'évaluation

### CRITEES ELIMINATOIRES

#### Critères d'Elimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. L'absence de la caution de soumission, Fausse déclaration ou pièces falsifiées, Absence d'un prix unitaire quantifié, le non-respect de 70% des sous critères des critères essentiels ; Absence d'un des trois volumes et ou d'une offre d'un des volumes donnent lieu à l'élimination de l'offre d'un soumissionnaire. En cas d'absence ou de non-conformité des autres pièces du dossier administratif citées ci-dessous lors de l'ouverture des plis, le soumissionnaire a 48 heures pour les produire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis et non régularisée après 48heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non-conformité des modèles de lettres avec les modèles donnés dans la DC ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.

#### Critères essentiels

Les critères dites essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Consultation.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offre (RPDC notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Méthodologie.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Commune de Nkondjock ou TEL : , dès publication du présent avis.

### **CORRUPTION**

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

*NKONDJOCK le 30 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

***LOMBAT DIBACK Serge Alexis***

## COMMUNE DE BELEL

**AVIS DE CONSULTATION N° 13/AC/CB//CIPM/2020 DU 05/08/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN MATERIEL ROULANT (CAMION BENNE) POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BÉLEL; EXERCICE 2020EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune Bélel, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bélel, une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un matériel roulant (Camion Benne).

### 2. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux concessionnaires agréés automobiles installés en territoire camerounais.

### 3. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget d'Investissement public (BIP) EXERCICE 2020.

### 4. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Bélel, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) francs CFA** à la recette municipale de BÉLEL.

### 5. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2020 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Bélel, au plus tard **le 28/08/2020 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 13 /AC/CB//CIPM/2020 DU 05/08/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN MATERIEL ROULANT (CAMION BENNE) POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BÉLEL  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

### 6. Delai de Livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de **vingt et un jours (21)** à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

## 7. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

### **Enveloppe A : Pièces administratives**

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une copie certifiée conforme à l'original du titre de patente de l'exercice budgétaire 2020 ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission(1 200 000)

*N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.*

### **Enveloppe B : Offre financière**

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée. Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 13/AC/CB//CIPM/2020 DU 05/08/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN MATERIEL ROULANT (CAMION BENNE) POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BÉLÉL A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Bélel, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 28/08/2020 à 15 heures** précises à la Salle des actes de la commune de Bélel  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté même en cas de groupement.

## 9. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative ;
- caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels.

### 2. Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

### 3. Evaluation des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés de Bélel procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examn de la conformité des pièces admnistrallves et des offres financières du point de vue des délais et des spécificaiions techniques ;
- B) vérification des opérat'ons arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

## 10. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

## 11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des marchés publics les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : 693 25 34 89.

*BELEL le 5 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**ABBO ABOUBAKAR**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003 /DC/CAY1ER/CIPM/2020 DU 07/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET PROTECTION DES TALUS SUR LE TRONCON EMANA-OLEMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> lance un Avis de consultation pour les travaux de reboisement et protection des talus sur le tronçon Emaná-Olembé dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>.

Les prestations à exécuter sont définies et décrites au point 7 du présent Avis.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Etude et installation du chantier
- Amenée et repli du matériel
- Etudes géotechniques et projet d'exécution
- Suivi et contrôle des travaux
- Désherbage - débroussaillage
- Réglage de la plate-forme des fosses et talus
- Protection des talus par le perré sec
- Fourniture de terre végétale
- Engazonnement
- Fourniture et pose des arbustes Hibiscus Double Jaune

### 3. Cout Prévisionnel

un montant TTC de **Dix millions (10 000 000 ) FCFA**, IMPUTATION : 54 28 361 016411862203931.

### 4. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun exerçant dans le domaine du Génie civil et d'aménagement d'espace vert.

### 5. Financement

Les prestations, Objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Exercice 2020 (Crédits transférés à la Commune par le BIP MINEPDED) pour un montant TTC de **Dix millions (10 000 000 ) FCFA**, IMPUTATION : 54 28 361 016411862203931.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, BP 4472 Yaoundé, Tel : 695 852 233.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier demande de cotation peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sis à Etoudi au Nouveau centre Administratif, BP 4472 Yaoundé, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> d'une somme non remboursable de **20.000 ( Vingt mille) Francs CFA**.

## 8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (06) exemplaires dont un original et six (05) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sis à Etoudi, Nouveau Centre Administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard **le 01/09/ 2020 à 13 heures 00**, et devront porter la mention :

**CONSULTATION N°003 /DC/CAY1<sup>er</sup>/CIPM/2020 DU 07/08/2020**

**POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT ET PROTECTION DES TALUS SUR LE TRONCON EMANA-OLEMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup> EN PROCEDURE D'URGENCE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Toute offre déposée au-delà de cette date et heure sera purement et simplement rejetée.**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **01 (un) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrées par un établissement financier de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est fixé à **200 000 (Deux cent mille) FCFA** . La durée de validité est de **90 (quatre vingt dix) jours** à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire (caution de soumission) sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, et dès réception des prestations pour le soumissionnaire adjudicataire.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises, lesquelles devront être produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant de moins de trois (3) mois à compter de la date d'ouverture des plis. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 01/09/2020 à 14 heures** dans la salle des réunions de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission et après expiration du délai de 48 heures accordé à l'issue de l'ouverture des plis ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

La lettre de soumission timbrée (deux timbres communaux) et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

- f) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou offres non séparées, et pièces de chaque offre non séparées par des intercalaires).

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante, remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant le délai de **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des Offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> à Etoudi sis au Nouveau Centre Administratif.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) **ADDITIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION**

Le Maire, Maître d'ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure à la présente Demande de Cotation.

YAOUNDE le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

## COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/BAT/CIPM/SG/ 2020 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ DE  
BALENA DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Batcham lance une consultation pour l'équipement du centre de santé de Balena à la Commune de Batcham, Arrondissement de Batcham, Département des Bamboutos.

### 2. Consistance des prestations

L'équipement du centre de santé de Balena dans la Commune de Batcham

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures est de 8 000 000 (Huit millions)

### 4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

### 5. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le budget d'investissement public (BIP), exercice 2020.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de Batcham

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Commune de Batcham (Recette Municipale) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier de Consultation.

### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Batcham (Secrétariat général) au plus tard le **10 AOUT 2020 à 08 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

### Avis De Consultation

### 9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de vingt (30) Jours pour compter de la date de notification de la lettre commande.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent soixante mille (160 000) Fcfa à tab We par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis De consultation.

Toute consultation Incomplète conformément aux prescriptions de la Demande-de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou d'un administratif régularisé dans les 48h

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **10 AOUT 2020 à 09h00**, heure locale. Elle se fera dans la salle des actes de la Mairie de Batcham par la Commission Communale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'offre et non régularisée dans les 48 heures suivantes l'ouverture des plis
- Document falsifié
- Absence de la caution de soumission
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

## 14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions minimums du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général, Service technique).

BATCHAM le 22 Juillet 2020

Le MAIRE

**SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre**

## COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS DE CONSULTATION N° 02/DC/BAT/CIPM/SG/ 2020 DU POUR LA FOURNITURE PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Batcham lance une consultation pour la fourniture du paquet minimum à la Commune de Batcham, Arrondissement de Batcham, Département des Bamboutos.

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des fournitures est de 23 188 000 FCFAF { Vingt- trois millions cent quatre vingt huit mille francs)

### 3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

### 4. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le budget d'investissement public (BIP), exercice 2020.

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Mairie de Batcham aux heures ouvrables, dès publication du présent avis de consultation.

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Batcham (Recette Municipale) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de trente-neuf mille cinq cent (39500) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier de Consultation.

### 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Batcham (Secrétariat général) au plus tard le **12 AOUT 2020 à 08 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis De Consultation**  
**02/DC /BAT/CIPM/SG/2020 DU 22 JUILLET 2020 Pour la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum dans la Commune de Batcham, Département des Bamboutos**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de vingt (30) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des fournitures.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Quatre cent soixante trois mille sept cent soixante mille (463 760) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis De consultation.

Toute consultation incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou d'un administratif non régularisé dans les 48h

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **12 JUILLET 2020 à 09h 00**, heure locale. Elle se fera dans la salle des actes de la Mairie de Batcham par la Commission Communale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre produite ou non régularisée dans les 48 heures suivantes l'ouverture des plis ;
- Document falsifié
- Absence de la caution de soumission;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

## 13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions minimums du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

complémentaires: Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général, Service technique).

BATCHAM le 22 Juillet 2020

Le MAIRE

**SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre**

# PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2020 DU  
05 AOUT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE  
HYDROLOGIQUE ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES A L'ECHELLE NATIONALE AVEC UN FOCUS  
SUR LE BASSIN DE LA SANAGA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a élaboré le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'Horizon 2035 (PDSE 2035) afin de satisfaire les besoins en énergie électrique des populations et des industries conformément aux objectifs définis dans la vision 2035 ainsi que ceux contenus dans le document de stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE 2010-2020).

Selon le PDSE 2035, la demande de pointe en énergie électrique dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS) sera de 4 472 MW (scénario haut) contre moins de 1 000 MW en 2015. Cette demande est principalement liée au développement des projets miniers ainsi que l'accroissement de la population.

Afin de satisfaire ladite demande, le PDSE 2035 a retenu un certain nombre d'ouvrages hydroélectriques, parmi lesquels Nachtigal amont (420 MW), Mekin (15 MW), Memve'ele (210 MW), Menchum (72 MW), Bini à Warak (75 MW).

Il est à noter cependant que cet effort du gouvernement pour combler le déficit en énergie électrique est aussi exposé aux risques liés aux changements climatiques et à la variabilité climatique, notamment la baisse des précipitations moyennes annuelles, entraînant la baisse du débit moyen des cours d'eaux et un déficit hydrologique significatif (DHS). Dans le but d'anticiper sur ces déficits hydrologiques, l'Etat du Cameroun a entrepris d'aménager un certain nombre de barrages réservoirs.

En effet, les problèmes liés à l'étiage devraient être compensés d'une part, par les éclusées d'eau à partir des barrages réservoirs de Mbakaou, Bamendjin et Mapé et d'autre part par le barrage de retenue d'eau de Lom Pangar. En effet, avec ses six milliards de mètres cubes d'eau, le barrage de retenue d'eau de Lom Pangar a contribué de manière importante à la régulation du débit du fleuve Sanaga en période d'étiage. Toutes ces initiatives n'excluent pas cependant la persistance du risque hydrologique.

Malgré la capacité régulatrice des 4 barrages en amont, la cascade entière reste vulnérable aux cycles de baisse pluriannuelle (dernière période 1989-90; 2000-01), aux années de sécheresse exceptionnelle et aux changements climatiques. Il a été prouvé qu'une chute brutale des précipitations annuelles moyennes dans le bassin de Sanaga s'est produite après les années 1970 (soit une réduction de 15%). Cette réduction a été observée dans d'autres régions de l'Afrique de l'Ouest, notamment au Sahel.

La durabilité des barrages peut être aussi affectée par l'augmentation de la température moyenne, la canicule, les crues, inondations. Ces phénomènes devraient être traités de manière approfondie dans le cadre de la présente étude :

Dans ce contexte, le Gouvernement du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour l'exécution du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga. Le Projet est constitué de six (06) composantes qui sont : (i) l'Identification, préparation et attribution d'un nouveau site hydroélectrique sur le bassin de la Sanaga, (ii) l'Appui au Gouvernement du Cameroun pour la supervision de la construction du projet Nachtigal, (iii) la Gestion du risque hydrologique et le cadre sécurité des barrages, (iv) l'Appui à la mise en concession des ouvrages hydroélectriques financés sur fonds publics, (v) la Mise en place d'un cadre de gestion de l'eau à des fins hydroélectriques, (vi) l'Appui à la mise en œuvre du projet et renforcement de capacités. Les présents TDR font partie de la composante 3 sur la gestion du risque hydrologique.

L'étude hydrologique et du changement climatique à l'échelle nationale, avec un focus sur le bassin de la Sanaga sera essentielle pour comprendre le risque hydrologique, son impact sur la production hydroélectrique et la conception d'instruments d'atténuation à long terme.

Cette étude devrait prendre en compte les résultats des études menées antérieurement dans le cadre du PAGIRE (aspect évaluation des ressources en eau du Cameroun) et du PANA (Plan National d'Adaptation au Changement Climatique).

En effet, les aménagements hydroélectriques se caractérisent par leur longévité et sont traditionnellement conçus sur la base des données hydrologiques historiques. La planification des aménagements hydroélectriques dans une perspective à long terme et résiliente au climat garantira que les générations futures hériteront des infrastructures qui ne seront pas compromises par le changement climatique.

## 2. Objet

La présente consultation a pour objet le recrutement d'un cabinet d'Etude pour la réalisation de l'étude hydrologique et sur les changements climatiques à l'échelle nationale avec un focus sur le bassin de Sanaga. Il s'agit ici de mettre en exergue l'impact à long terme du changement climatique sur les aménagements hydroélectriques au Cameroun en général et de manière spécifique sur le fleuve Sanaga.

La présente étude a aussi pour but de contribuer à l'optimisation du potentiel de la Sanaga. Autant il existe une corrélation entre les débits des cours d'eaux couplée aux dénivellations, il existe aussi une corrélation entre l'hydrologie et le régime des cours d'eaux. Une meilleure connaissance des flux hydrologiques sur le bassin de la Sanaga permettra une meilleure gestion de tout le potentiel hydrologique du bassin.

La question de la résilience des aménagements hydroélectriques au changement climatique est une préoccupation mondiale. L'IHA (International Hydropower Association) en partenariat avec d'autres acteurs a élaboré un document de référence sur la résilience au changement climatique dans le secteur de l'hydroélectricité, intitulé : >. Le Consultant utilisera ce document comme cadre de référence méthodologique pour la présente prestation.

### 3. Consistance des prestations

L'étude a pour étendue l'ensemble du territoire national, cependant un accent particulier doit être mis sur les ouvrages hydroélectriques existants ou futurs dans le bassin de la Sanaga.

La mission débutera par une analyse des données secondaires sur les barrages existants et futurs dans le bassin de la Sanaga déclinées ci-dessous.

Examen des informations existantes

Les informations énumérées ci-dessous devront être collectées, à savoir:

- Les données historiques sur le bassin versant (précipitation, évapotranspiration, vitesse du vent, ensoleillement, humidité relative, historique sur les débits des cours d'eau, usage des ressources en eau...)
- Rapports et informations disponibles sur les projets ou ouvrages existants, y compris les études de préfaisabilité ou de faisabilité, les avant-projets, les études détaillées, etc.;
- Rapport sur le Profil de risque du Cameroun 2019 ;
- Documents nationaux stratégiques traitant de l'engagement du pays contre les Changements climatiques PNACC 2015, CND, etc.
- Examen et exploitation des informations sur les aménagements hydroélectriques, les projets d'irrigation ou d'approvisionnement en eau potable et/ou proposés dans le bassin de la Sanaga.
- Autres données et informations disponibles pouvant être utiles pour la mission du consultant.

Revue de tous les projets hydroélectriques concernés par l'étude afin de vérifier si elles remplissent les exigences préliminaires (Review of preliminary requirements).

En effet, un certain nombre d'exigences simples doivent être respectées pour permettre l'application effective de la méthodologie du guide sur la résilience au changement climatique dans le secteur de l'hydroélectricité. Ces exigences, une fois remplies, permettront au Consultant d'appliquer le guide de manière effective aux projets hydroélectriques faisant l'objet de l'étude.

De manière globale, la mission du Consultant sera répartie en 05 phases conformément au Guide sur la résilience au changement climatique dans le secteur de l'hydroélectricité comme déclinées ci-dessous (<https://www.hydropower.org/publications/hydropower-sector-climate-resilience-guide>) :

- Phase 1 : Examen des risques climatiques des projets ;
- Phase 2 : Analyse initiale ;
- Phase 3 : Test de stress climatique ;
- Phase 4 : Gestion du risque climatique ;
- Phase 5 : Suivi, évaluation et rapports.

### 4. Financement

**N°157733 (Crédit IDA 6040/6045-CM) UGP-MINEE**

### 5. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant un dossier administratif et un dossier technique doivent parvenir au siège du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS) – UGP MINEE, sis à la Nouvelle route Bastos, derrière la Banque Mondiale Yaoundé, immeuble du PD-COBIE, descente à gauche de l'entrée du PRODEL-Yaoundé. Ces dossiers devront être présentés en cinq (05) exemplaires physiques dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, avec une version sur support numérique (CD ou clé USB), dans une enveloppe scellée, au plus tard **le lundi 24 août 2020 à 15 heures 30 minutes, heure locale**, et porter expressément la mention suivante :

*«Manifestation d'intérêt N°003/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2020 DU 05 AOUT 2020 pour le recrutement d'un Cabinet chargé de la réalisation de l'étude hydrologique et des changements climatiques à l'échelle nationale avec un focus sur le bassin de la Sanaga.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 6. Composition du dossier

Le Consultant devra joindre à son offre la liste et le curriculum vitae du personnel qu'il affectera à la mission. Le projet PATDHS se réservera, pendant toute la durée de la mission, le droit de refuser ou de faire remplacer tout personnel dont les capacités techniques seront jugées inadéquates ou les comportements inappropriés.

Tous les experts, notamment le personnel d'encadrement doivent maîtriser correctement les logiciels de traitement de texte et les tableurs (ex : Word, Excel, MS Project, etc..).

Le Consultant respectera la législation camerounaise pour tout recrutement d'agent national.

Le Consultant effectuera toutes les tâches sous l'autorité du projet PATDHS conformément aux règlements et aux normes en vigueur au Cameroun et selon les prescriptions figurant dans les présents termes de référence. Il est responsable vis à vis de l'Administration de la bonne marche des prestations.

Le Soumissionnaire doit établir qu'il a le personnel pour les positions-clés suivantes:

Chef de projet, Hydrologue, doit avoir une très forte expérience cumulée en aménagements hydroélectrique et en analyse des risques hydrologiques. Il doit avoir une expérience avérée en matière de modélisation hydrologique. Au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle dont au moins huit (08) en tant que Chef de projet dans des études similaires. Bonne connaissance des logiciels de modélisation hydrologique globale d'un bassin versant tel que, GARDENIA, HYDRA, ÉROS, etc.

Climatologue-Expert en Changement Climatique, Le consultant doit avoir au moins dix (10) ans dans les études de modélisation hydrologique basées sur le climat. Il devra démontrer les aptitudes suivantes: Une connaissance démontrée des impacts du changement climatique sur la gestion des ressources hydriques et une expertise dans la gestion des risques climatiques. Bonne connaissance des logiciels de simulation du climat (SimClimat, WorldWatcher, etc.)

- Une très bonne compréhension des différentes thématiques liées aux changements climatiques, des ressources en eau en particulier en zone sub-saharienne;

- Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe, y compris dans des environnements complexes;

- Bonne aptitude à communiquer avec si possible une expérience préalable en matière de formation.

- Un Expert en Développement Hydroélectrique, ayant une très forte expérience cumulée en aménagements hydrauliques et hydroélectrique. Ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dont au moins huit (08) dans le cadre des aménagements hydroélectriques. Bonne connaissance des logiciels d'analyse préliminaire de projets d'hydroélectricité, tel que PEACH, HYDRA, etc.;

- Un Experts-SIG : Niveau BAC+ 5 en géomatique ou SIG, ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dont au moins cinq (05) ans d'expérience dans des études similaires. Bonne connaissance des logiciels SIG (ESRI, QGIS, MapInfo, ArcGIS, etc.).

- Un Expert en Suivi- Evaluation des projets : Niveau BAC+5 minimum avec au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dont au moins cinq (05) ans d'expérience préalable dans le cadre de la préparation et/ou la mise en œuvre des plans suivi-évaluation;

- Personnel d'appui : le Consultant disposera d'un personnel d'appui à son siège et sur le terrain. Pour le personnel d'appui au site, le Maître d'ouvrage encourage et recommande l'utilisation des locaux. Ils peuvent être appuyés par les étrangers dans les domaines et compétences ne pouvant être retrouvées localement. Le consultant devra justifier par la méthodologie et les profils, l'utilisation du personnel d'Appui tant au siège que sur le terrain.

**Moyens Matériels**

Le Consultant mettra en place tous les moyens matériels et logistiques nécessaires pour un bon accomplissement de sa mission.

Le matériel acquis dans le cadre de la mission devra être rétrocédé au Ministère de l'Eau et de l'Energie à l'issue des prestations.

## 7. Critères d'évaluation

Les offres des cabinets seront évaluées sur la base des critères de qualification ci-après :

1. 1. Présentation du dossier .....**05** points ;
2. 2. Références justifiées du cabinet dans les prestations similaires.....**25** points;
3. 3. Qualification et expérience justifiées du personnel clé dans les missions similaires .....**50** points ;
4. 4. Participation des Experts/Cabinets locaux (personnel clé).....**10** points ;
5. 5. La capacité logistique pour la réalisation du projet.....**10** points ;

**Total des points** .....**100** points.

**N.B** : La note minimale requise est de : **70 points /100**

Les Cabinets intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter cette prestation : Brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues (1ères et dernières pages des contrats/marchés), expérience dans des conditions semblables, CV du personnel clé avec copies des diplômes ; capacité financière ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Les soumissionnaires peuvent se mettre en groupement. Dans ce cas, ils joignent un accord de groupement précisant les rôles de chaque partie. L'accord doit montrer que les parties seront conjointement et solidairement responsables de leur offre puis de l'exécution du Projet. Elles désignent également le mandataire qui aura le pouvoir de représenter valablement le groupement durant la prestation.

Il est porté à l'attention des Cabinets que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, édition 2014 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Une liste restreinte sera établie en fonction des références des consultants jugées pertinentes par le PATDHS-MINEE. Les Cabinets seront sélectionnés selon *la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) »* telle que décrite dans les Directives de Consultants.

## 8. Renseignements Complémentaires

NB : Les dossiers transmis par voie électronique pour les Cabinets Internationaux sont acceptés et peuvent être envoyés aux adresses emails suivantes : [enblanche2002@yahoo.fr](mailto:enblanche2002@yahoo.fr) et [abnkouemou@gmail.com](mailto:abnkouemou@gmail.com). Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, de 08h00 à 16h00.

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le COORDONNATEUR

**PODIE LUC**

# PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°  
017/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/UTAC/SPM/2020 DU 06/08/2020 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES  
EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET  
D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE  
(PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE  
CONSULTANTS POUR LE DIAGNOSTIC DU PROCESSUS DE PRODUCTION ET DE REMONTÉE DES  
DONNÉES SUR LA PERFORMANCE AU MINEDUB ET AU MINSANTE. CRÉDIT IDA NUMÉRO : IDA  
6140-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le MINEDUB et le MINSANTE ont été identifiés comme secteurs clés pour l'implémentation des réformes mises en place dans le cadre du PEPS. De plus, plusieurs indicateurs de résultats seront évalués à partir des données collectées au niveau de ces départements ministériels. Or, lesdites données ne sont pas souvent disponibles à bonne date. Ainsi, il n'est pas évident d'évaluer la performance de ces départements ministériels en matière de mise en œuvre des budgets programmes. Bien plus, lorsque ces données sont produites, il n'est pas évident qu'elles aient respectées les normes édictées par l'INS en matière de production des données statistiques et ont du mal à être considérées comme des statistiques nationales.

C'est à cet égard qu'il a été jugé nécessaire de réaliser un diagnostic à l'effet d'aboutir à un plan d'action devant améliorer l'activité de production des données sur la performance au sein du MINEDUB et du MINSANTE.

## 2. Objet

L'objectif général de déterminer des actions ambitieuses à mettre en place à l'effet d'apporter des solutions aux contraintes majeures identifiées en matière de production des données sur la performance et autres données de source administrative au niveau du MINEDUB et du MINSANTE.

### 3. Consistance des prestations

Dans le cadre de la présente sollicitation, le cabinet devra mettre en œuvre les actions suivantes :

- Evaluer les besoins en matière de données statistiques pour le MINEDUB et le MINSANTE ;
- Réaliser une cartographie des données produites au sein du MINEDUB et du MINSANTE et des acteurs associés notamment en matière d'évaluation de la performance de ses départements ministériels (mise en œuvre du budget programme, passation des marchés, statistiques clés des systèmes sanitaire et éducatif, etc.) ;
- Déterminer le gap en matière de production des données statistiques au MINEDUB et au MINSANTE ;
- Déterminer les facteurs à la base de la faiblesse dans le processus de production et de remontée des données y compris en matière de capacités (ressources humaines/compétences, outils technologiques et non technologiques, etc.) ;
- Pour chacune des données produites, procéder à une analyse diagnostique de l'approche méthodologique utilisée au regard des normes de l'UNESCO, de l'OMS, de la commission statistique des Nations Unies et de l'INS en la matière ;
- Proposer des solutions à l'effet d'améliorer l'approche méthodologique utilisée afin qu'elle soit conforme aux normes ;
- Pour les données qui ne sont pas produites, proposer une approche méthodologique au regard des normes prescrites en la matière ;
- Déterminer un protocole de remontée des données qui permette un traitement automatique des données aux niveaux régional et central
- Identifier le rôle que les différents acteurs de la chaîne de remontée d'information auront à jouer dans la nouvelle approche et un plan de renforcement de leurs capacités pour leur permettre de jouer ce rôle;
- Elaborer un guide méthodologique pour la production des données statistiques au MINEDUB et au MINSANTE ;
- Elaborer le cahier de charge d'une application qui faciliterait le processus de remontée des données.

### 4. Financement

**Crédit IDA Numéro : IDA 6140-CM**

**Numéro d'Identification du Projet : P151155**

### 5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous, soit en personne sous plis fermé ou par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixé à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention :

*« Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un cabinet de consultant pour le diagnostic du processus de production et de remontée des données sur la performance au MINEDUB et au MINSANTE » .*

### 6. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les cabinets de consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- lettre de manifestation d'intérêt ;
- présentation, compétences et expérience du cabinet dans les domaines indiqués des critères de sélection ;
- présentation et CV des experts clés ;
- justificatifs probants et références dans les missions similaires (contrats, attestation des services faits,...) ;
- présentation de l'approche méthodologique et du plan de travail pour la mission.

## 7. Critères d'évaluation

### 1. Qualification et expérience du cabinet

Le cabinet d'études devra justifier d'une expérience professionnelle avérée dans des travaux de production des données statistiques, notamment de source administrative à l'instar de la production des annuaires au profit des administrations publiques. Par ailleurs, le cabinet devra avoir une bonne maîtrise des systèmes de remontée des informations données au niveau des administrations publiques camerounaises. Il devra aussi produire 05 références pouvant attester de son expérience au cours des cinq (05) dernières années.

### 2. Personnel clé

Dans le cadre de l'exécution de cette prestation, le cabinet d'études mobilisera une équipe de trois (03) experts qualifiés. Le tableau ci-dessous donne la composition de cette équipe.

- Chef de Mission : Ingénieur Statisticien Economiste de niveau minimum BAC+5 en statistique, Economie ou toute autre discipline reconnue équivalente, bénéficiant d'une expérience minimale de 5 ans dans l'appui à la production des données des administrations publiques, une expérience avec le MINEDUB et le MINSANTE serait un atout. Il devra avoir une expérience avérée dans l'élaboration des guides et la réalisation des diagnostics.

- Un expert en Technique d'organisation : Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en management/ technique des organisations ou toute autre discipline équivalente ; Justifier d'une expérience de 5 ans au moins en matière de gestion axée sur la performance ; Avoir élaboré des guides/ manuels de procédures ; Maîtriser l'outil informatique, une expérience avec le MINSANTE et le MINEDUB serait un atout.

- Un informaticien : Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en informatique ; Justifier d'une expérience de 5 ans au moins en matière d'élaboration des cahiers de charge/développement des applications WEB ; Avoir une bonne capacité de rédaction des rapports ; Une expérience avec le MINSANTE et le MINEDUB serait un atout.

## 8. Renseignements Complémentaires

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

BP : 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : [pepsgov.cm@gmail.com](mailto:pepsgov.cm@gmail.com) avec copie à [toufo\\_s@yahoo.fr](mailto:toufo_s@yahoo.fr) .

YAOUNDE le 6 Aout 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**ADDITIF 1 N°89/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/2020 DU 04/08/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTOS). FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 54 36 470 04 340010 2281.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

À considérer :

PIÈCE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

3- Consistance des prestations:

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent à l'acquisition de quinze (15) véhicules à deux roues (motos), avec les caractéristiques principales suivantes :

- Type de moteur : Refroidissement par air, 4 temps, SACT 2 soupapes ;

- Cylindrée : 110 cc ;

- Configuration cylindre : Monocylindre ;

- Type de transmission : Prise constante, 4 vitesses ;

- Contenance du réservoir : 7,2 litres ;

- Puissance max. : 7,4 ch (5,5kw) à 7000 tr/min ;

- Refroidissement par air ;

- Garde au sol min : 175 mm ;

- Options : casques + cadenas.

L'ensemble des caractéristiques des fournitures est listé dans le Descriptif de la Fourniture.

Critères d'évaluation des offres :

14.1- Critères éliminatoires

(...)

d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique;

NB : Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière.

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation sur 01 critère ;

- Planning de livraison sur 01 critère ;

- Garantie sur 02 critères ;

- Service après-vente sur 01 critère ;

- Références du soumissionnaire sur 02 critères ;

Critère de qualification : avoir obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels.

N.B Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait au minimum des critères essentiels requis, seront éligibles à l'évaluation financière.

PIÈCE N°3 : RÉGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

<b>Généralités</b>	
	<p>Définition des fournitures :</p> <p>Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent à l'acquisition de quinze (15) véhicules à deux roues (motos), avec les caractéristiques principales suivantes :</p> <p style="padding-left: 20px;">1. Type de moteur : Refroidissement par air, 4 temps, SACT 2 soupapes ;</p> <p>Cylindrée : 110 cc ;            Configuration cylindre : Monocylindre ;            Type de transmission : Prise constante, 4 vitesses ;            Contenance du réservoir : 7,2 litres ;            Puissance max. : 7,4 ch (5,5kw) à 7000 tr/min ;            Refroidissement par air ;            Garde au sol min : 175 mm ;            Options : casques + cadenas.            L'ensemble des caractéristiques des fournitures est listé dans le Descriptif de la Fourniture.</p>

## PIÈCE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (CCAP)

### Chapitre I : Généralités

#### Article 1 : Objet de la lettre commande

##### 1.1 Objet de la lettre commande

La présente lettre commande a pour objet l'acquisition de véhicules à deux roues (motos).

##### 1.2 Consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre commande consistent à l'acquisition de quinze (15) véhicules à deux roues (motos), avec les caractéristiques principales suivantes :

- Type de moteur : Refroidissement par air, 4 temps, SACT 2 soupapes ;
- Cylindrée : 110 cc ;
- Configuration cylindre : Monocylindre ;
- Type de transmission : Prise constante, 4 vitesses ;
- Contenance du réservoir : 7,2 litres ;
- Puissance max. : 7,4 ch (5,5kw) à 7000 tr/min ;
- Refroidissement par air ;
- Garde au sol min : 175 mm ;
- Options : casques + cadenas.

L'ensemble des caractéristiques des fournitures est listé dans le Descriptif de la Fourniture.

(...)

### Chapitre III : Exécution des prestations

(...)

#### Article 24 : consistance des prestations

Les prestations de la présente lettre commande consistent à l'acquisition de quinze (15) véhicules à deux roues (motos), avec les caractéristiques principales suivantes :

- Type de moteur : Refroidissement par air, 4 temps, SACT 2 soupapes ;
- Cylindrée : 110 cc ;
- Configuration cylindre : Monocylindre ;
- Type de transmission : Prise constante, 4 vitesses ;
- Contenance du réservoir : 7,2 litres ;
- Puissance max. : 7,4 ch (5,5kw) à 7000 tr/min ;
- Refroidissement par air ;
- Garde au sol min : 175 mm ;
- Options : casques + cadenas.

L'ensemble des caractéristiques des fournitures est listé dans le Descriptif de la Fourniture.

## PIÈCE 5 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE (DF)

### DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à l'acquisition de quinze (15) véhicules à deux roues (motos), avec les caractéristiques principales suivantes:

- Type de moteur : Refroidissement par air, 4 temps, SACT 2 soupapes ;
- Cylindrée : 110 cc ;
- Configuration cylindre : Monocylindre ;
- Type de transmission : Prise constante, 4 vitesses ;
- Contenance du réservoir : 7,2 litres ;
- Puissance max. : 7,4 ch (5,5kw) à 7000 tr/min ;
- Refroidissement par air ;
- Garde au sol min : 175 mm ;



- Options : casques + cadenas.

NB : Les corrections ainsi faites sont à prendre en compte dans le D.A.O.

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que la date de dépôt et ouverture des offres initialement prévue le 31/07/2020 est reportée au 12/08/2020, aux mêmes lieu et heure.

YAOUNDE le 4 Aout 2020

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE DIBOMBARI

**PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/ACDC/CD/CIPM/2020 DU 20 JUILLET 2020 RELATIF A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT EN TABLES BANCS (180), TABLES DE MAITRE (06) Y COMPRIS LES CHAISES (06) A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO, DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARIFINANCEMENT: BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

**L'ETS GUEMMA SARL, BP 2929 Douala, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de 5 650 017 FCFA TTC (cinq Millions six cent cinquante mille dix sept)et un délai d'exécution de un (01) mois.**

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

*DIBOMBARI le 4 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**BEJEDI NDAME Justin**

## COMMUNE DE LOUM

**COMMUNIQUE N°08/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 05/08/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 29/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A NKOMBI 3 (LOT 1) ET AU VILLAGE MABOMBE (LOT 2), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM.

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,  
L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH A NKOMBI 3 (LOT 1) ET AU VILLAGE MABOMBE (LOT 2), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	<b>IBIC BTP, BP : 689 Bamenda Tél : 680 01 18 70</b>	FCFA 7 099 549 (sept millions quatre-vingt-dix neuf mille cinq cent quarante-neuf) TTC.	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard **dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 5 Aout 2020

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°940 CRP/MINTP/2020RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTOS).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 54 36 470 04 340010 2281.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que le dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.  
Par ailleurs, la date de dépôt et ouverture des offres initialement prévue le 31/07/2020 est reportée au 12/08/2020, aux mêmes lieu et heure.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif No1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

YAOUNDE le 4 Aout 2020

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE LOUM

**COMMUNIQUE N°07/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 16/07//2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 15/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES EN TERRE SUR DES AXES: DAVID OILER- CARREFOUR KETCHO, DEPÔT SIMO-CARREFOUR PERMANENCE, RESIDENCE FOKOU- RESIDENCE MAÎTRE KAMAKO, FOYER BANGOUPAL- BONAHOH, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,**

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES EN TERRE SUR DES AXES: DAVID OILER-CARREFOUR KETCHO, DEPÔT SIMO- CARREFOUR PERMANENCE, RESIDENCE FOKOU-RESIDENCE MAÎTRE KAMAKO, FOYER BANGOUPAL- BONAHOH, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,,.	<b>le GROUPEMENT ETS MA/MNH SARL HP :2701 , Douala Tél : 699 32 66 34</b>	FCFA 13 593 940 (treize millions cinq cent quatre vingt-treize mille neuf cent quarante) TTC.	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard **dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 16 Juillet 2020

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

# COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS

**COMMUNIQUE N°001/20/CNDHL/PDT/NW DU 05/08/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CNDHL/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR  
L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA COMMISSION NATIONALE  
DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, communique :

Les entreprises ci-après sont retenues pour l'exécution des prestations, objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/CNDHL/CIPM/2020 du 21 avril 2020 pour l'acquisition des équipements et du matériel informatique à la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

Lot	Attributaires	Montant TTC	Délai de livraison
Lot n° 1	ANNULÉ		
Lot n° 2	TABANG SARL	<b>41 763 225</b>	Un mois
Lot n° 3	TABANG SARL	<b>39 211 785</b>	Un mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Affaires Générales de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, pour les formalités relatives à la souscription des marchés, y relatives.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au Service des Affaires Générales retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le PRÉSIDENT

**MOUANGUE KOBILA JAMES**

# PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

**ADDITIF N° 1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°01/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-AFOP/CSPM DU 14 JUILLET 2020 RELATIF A LA REALISATION DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES SECTEURS DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES PECHEES - PHASE DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION (PCP-AFOP).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans le Dossier d'Appel d'Offres susmentionné, au point « **9.3. Evaluation des offres techniques** » de l'avis d'appel d'offres, les précisions ont été nécessaires pour mieux évaluer les offres techniques.

Le présent additif le complète ainsi qu'il suit :

### **9.3. Evaluation des offres techniques**

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous.

<b>N°</b>	<b>CRITERES</b>	<b>Score maximum</b>
1	Contenu et présentation de l'offre technique	4 points
2	Méthodologie proposée (pertinence et cohérence)	40 points
3	Compétences des Consultants	56 points
<b>TOTAL</b>		<b>100 POINTS</b>

Chaque proposition conforme se voit attribuer une note technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas une note technique minimum de **70 points sur 100**

La proposition technique dont la note est la plus élevée (Tm) se verra attribuer la note technique maximale de 100. La note technique finale des autres propositions (Ntf), ayant obtenu une note (Nt) supérieure ou égale à la note technique minimale de qualification, sera calculée par la formule ci-après :  $Ntf = 100 \times Nt / Tm$ .

Formule dans laquelle :

-Tm est la note technique la plus élevée

-Nt est la note technique de la proposition étudiée, supérieure au seuil minimal de qualification

-Ntf est la note technique finale de la proposition étudiée.

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**ANGO PIERRE BLAISE**

# CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**COMMUNIQUÉ N°0742/20/C/DG/CEN/YDE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2020, RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE, INDIVIDUEL ACCIDENT, SUR LES DECES TOUTES CAUSES ET LES INVALIDITES TOUTES CAUSES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, communique :**

Par décision d'attribution n° **0742/20/D/DG/CEN/YDE** du 04 août 2020, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire pour l'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres suscité, à la CENAME :

**ZENITHE INSURANCE SA**, Lot unique: couverture et garantie des risques portant sur la maladie, individuel accident, sur les décès toutes causes et les invalidités toutes causes pour le personnel et famille de la CENAME pour un montant total toutes taxes comprises de **36 719 925 (Trente six millions sept cent dix neuf mille neuf cent vingt cinq francs CFA)**.

La durée d'exécution est de douze (**12**) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Ladite entreprise ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction Générale de la CENAME, Direction Administrative et Financière pour la préparation du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 4 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**VAILLAM Joseph**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°011/C/SP/CRPM-LTDGD/SDLT1/2020 DU 29/07/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONR/C/SP/CRPM-LT/DGD/SDLTI/2020 DU 3 JUIN 2020, RELATIF A L'ETUDE DETAILLEE DES TRAVAUX DE FINITIONS DES BATIMENTS R+1 ET R+2 POUR LE COMPTE DE LA DGD. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE CHEF SECTEUR DES DOUANES DU LITTORAL 1 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante** communique :

Par Décision N°010/D/C/SP/CRPM-LT/2020 du 29/07/2020

La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

<b>Attributaire</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
BET CREACONSULT BP : 11735 Douala, Tél? :694 249 848/233 426 385	27 705 319 (vingt-sept millions sept cent cinq mille trois cent dix-neuf)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de soumission.

*DOUALA le 29 Juillet 2020*

*Le GOUVERNEUR*

**IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné**

## COMMUNE DE LOUM

**COMMUNIQUE N°06/C/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 10/07/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 DU 15/06/2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL., MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,**

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	<b>L'Entreprise ENSERBAT SARL, BP : 3037 Douala Tél : 694 43 12 70 / 650 63 56 22</b>	FCFA 6 100 344 (six millions cent mille trois cent quarante-quatre) TTC.	Trente (30) jours  calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard **dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 10 Juillet 2020

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

# COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS

**COMMUNIQUE N° 002/20/CNDHL/PDT/NW DU 05/08/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CNDHL/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'INTERPRÉTATION POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA CNDHL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, communique :**

L'entreprise ETS COMPETENCE - TI est retenue pour l'exécution des prestations, objet du dossier de demande de cotation N°02/DC/CNDHL/CIPM/2020 du 21 avril 2020 pour l'acquisition des équipements d'interprétation pour les services centraux de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

Le montant TTC de la présente lettre-commande, dont le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours, sera fixé après détermination des prix à retenir par la Délégation Régionale du Commerce du Centre en raison du fait que les fournitures objet de cette commande ne figurent pas dans la mercuriale publiée.

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Affaires Générales de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, pour les formalités relatives à la souscription de la lettre-commande y relative.

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le PRÉSIDENT

**MOUANGUE KOBILA JAMES**

# COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**COMMUNIQUE NO 07/C/CKY/CAB/2020 DU 05 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DIRECTE N°001/CD/RCE/DMI/CKY-2020 DU 29 JUIN 2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002582/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DITR//EECA DU 23 JUIN 2020 POUR LA PHASE NO 1 DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE**

**COMMUNIQUE :**

**Article 1 :** Par décision n° 164/D/CKY/CAB/2020 du 05 août 2020, le Marché objet de l'avis de Consultation Directe susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

<b>N°</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant HT (FCFA)</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Délais</b>
1	<b>ETS M&amp;M BUILDING</b> Tél: 690 99 54 32	33 501 184	39 950 162	90 jours

**Article 2 :** L'attributaire est invité à se présenter au plus tard les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Kon-Yambetta pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

*KON-YAMBETTA le 5 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**ARROYE BETOU URSULLE**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°940 CRP/MINTP/2020RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°78/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTOS).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 54 36 470 04 340010 2281.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que le dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.  
Par ailleurs, la date de dépôt et ouverture des offres initialement prévue le 31/07/2020 est reportée au 12/08/2020, aux mêmes lieu et heure.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif No1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

YAOUNDE le 4 Aout 2020

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE LOUM

### DECISION N°07/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante**

Vu Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

Vu Les textes régissant les corps de métiers

Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et Vu douanier des marchés publics ;

Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,

Vu La circulaire N° 002/CAB?PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ; La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020. le procès-verbal de la session du 15 juillet 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés Public' de la Commune de Loum ;

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Considérant la Demande d'appel d'offre N°007/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/C1PM/2020 du 15 juin 2020 Travaux De Réhabilitation Des Voies En Terre Sur Des Axes: David Oiler- Carrefour Ketcho, Dépôt Simo- Carrefour Permanence, Résidence Fokou- Résidence Maître Kamako, Foyer Bangoupal- Bonaoh, Dans L'arrondissement De Loum, Département Du Moungo, Region Du Littoral,

#### **-DECIDE?**

**Article 1<sup>er</sup> :** le **GROUPEMENT ETS BMA/MNH SARL HP :2701 , Douala Tél : 699 32 66 34** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande d'appel d'offre N°007/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/C1PM/2020 du 15 juin 2020 Travaux De Réhabilitation Des Voies En Terre Sur Des Axes: David Oiler- Carrefour Ketcho, Dépôt Simo- Carrefour Permanence, Résidence Fokou- Résidence Maître Kamako, Foyer Bangoupal- Bonaoh, Dans L'arrondissement De Loum, Département Du Moungo, Region Du Littoral,

**Nature de la Lettre-Commande :** Travaux De Réhabilitation Des Voies En Terre Sur Des Axes: David Oiler- Carrefour Ketcho, Dépôt Simo- Carrefour Permanence, Résidence Fokou- Résidence Maître Kamako, Foyer Bangoupal- Bonaoh, Dans L'arrondissement De Loum, Département Du Moungo, Region Du Littoral

**Montant de la Lettre-Commande 13 593 940 (treize millions cinq cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quarante) FCFA TTC.**

**Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 16 Juillet 2020

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

# COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS

**DECISION N°084/20/CNDHL/PDT/NW/CAB DU 05/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DES MATÉRIELS INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS (LOT N° 3).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **Le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés ;**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/016 du 22 juillet 2004 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, modifiée et complétée par la loi n° 2010/04 du 13 avril 2010 ;

Vu le décret n°2014/398 du 8 octobre 2014 portant nomination du Vice-Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.

Considérant le procès-verbal de la séance de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés des 6 Juillet 2020.

### **DECIDE:**

**Article 1er.-** Le marché objet de l'appel d'offres national ouvert N°01/AONO/CNDHL/CIPM/2020 du 21 avril 2020 pour l'acquisition des équipements et du matériel informatique à la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (lot N° 3) est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise dénommée TABANG SARL, représentée par M ACHU GILBERT.

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le PRÉSIDENT

**MOUANGUE KOBILA JAMES**

# COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS

**DECISION N°083/20/CNDHL/PDT/NW/CAB DU 05/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR LES ANTENNES DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DU SUD DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS (LOT N° 2).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés ;**

**Le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés ;**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/016 du 22 juillet 2004 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, modifiée et complétée par la loi n° 2010/04 du 13 avril 2010 ;

Vu le décret n°2014/398 du 8 octobre 2014 portant nomination du Vice-Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.

Considérant le procès-verbal de la séance de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés des 6 Juillet 2020.

**D E C I D E :**

**Article 1er.-** Le marché objet de l'appel d'offres national ouvert N°01/AONO/CNDHL/CIPM/2020 du 21 avril 2020 pour l'acquisition des équipements et de matériel informatique à la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (lot N° 2 et 3) est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise dénommée TABANG SARL, représentée par M ACHU GILBERT.

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le PRÉSIDENT

**MOUANGUE KOBILA JAMES**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

**DECISION N°010/D/C/SP/C M-LT/2020 DU 29/07/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE N°010/AONR/C/SP/CRPM-LT/DGD/SDLT1/2020 DU 3 JUIN 2020, RELATIF À L'ÉTUDE DÉTAILLÉE DES TRAVAUX DE FINITIONS DES BÂTIMENTS R+1 ET R+2 POUR LE COMPTE DE LA DGD.MAÎTRE D'OUVRAGE : LE CHEF SECTEUR DES DOUANES DU LITTORAL 1FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre-Circulaire N°005/LC/MINMAP?CAB du 03 Juillet 2018 relative aux mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°198/D/C/SG/DAAJ du 12 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, exercice 2020;

Considérant l'Appel d'Offres National Restreint N°010/AONR/C/SP/CRPM-LT/2020 du 08/06/2020,

Considérant le procès-verbal d'attribution de la session N°23 du 21 Juillet 2020 ;

Considérant la proposition d'attribution N°44/09/1JCRPM-LT/Sec du 28 Juillet 2020.

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le BET **CREACONSULT BP** : 11735 Douala, Telephone : 694 249 848 /233 426 385 est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres sus-rappelé, pour un montant TTC de **FCFA : 27 705 319 (Vingt-sept millions sept cent cinq mille trois cent dix-neuf), et un délai d'exécution de trois (03) mois.**

**Article 2** : Le Représentant de ladite entreprise est prié de se présenter au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I?



# CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**DECISION N°0742\_/20/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDEPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CEN/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2020, RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE, INDIVIDUEL ACCIDENT, SUR LES DECES TOUTES CAUSES ET LES INVALIDITES TOUTES CAUSES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Directeur Général de la CENAME

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics ;

Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;

Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018 portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;

Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté n° 087/CAB/PM du 25 juillet 2006 portant création d'une Commission de Passation de Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu Décision n° 0001091/CAB/MINMAP du 25 novembre 2019 portant nomination de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu la Décision n° 0166/12/DG/CENAME du 08 février 2012 modifiant et complétant certaines dispositions de la Décision n° 974/19/D/DG/CENAME du 23 octobre 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°001/AONO/CEN/CPM/2020 du 16 juin 2020, relatif à la couverture en assurance maladie pour le personnel et famille de la CENAME ;

Vu la Correspondance n° 006/L/CENAME/CIPM/2020 du 04 août 2020, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CENAME, portant proposition d'attribution ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CEN/CIPM/20 du 16 juin 2020, relatif à la couverture et garantie des risques portant sur la maladie, individuel accident, sur les décès toutes causes et les invalidités toutes causes pour le personnel et famille (lot Unique) de la CENAME, l'entreprise ci-après :

**Lot unique:** couverture et garantie des risques portant sur la maladie, individuel accident, sur les décès toutes causes et les invalidités toutes causes pour le personnel et famille de la CENAME, **ZENITHE INSURANCE SA**, pour un montant total toutes taxes comprises de **36 719 925 (Trente six millions sept cent dix neuf mille neuf cent vingt cinq francs CFA)**. La durée d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

**Article 2** : Le Directeur Général de ladite entreprise ou son représentant dûment désigné est invité à se présenter à la Direction Générale de la CENAME pour l'établissement du projet de Lettre-commande correspondant.



# COMMUNE DE LOUM

## DECISION N°06/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante

Vu Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

Vu Les textes régissant les corps de métiers

Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et Vu douanier des marchés publics ;

Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,

Vu La circulaire N° 002/CAB?PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ; La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020. le procès-verbal de la session du 15 juillet 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés Public' de la Commune de Loum ;

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Considérant la Demande de Cotation N° 001/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 du 15/06/2020 Pour La Fourniture Du Paquet Minimum Aux Ecoles Primaires Publiques De La Commune De Loum, Dans L'arrondissement De Loum, Département Du Mounjo, Region Du Littoral.

### -DECIDE?

**Article 1<sup>er</sup> :** L'Entreprise **ENSERBAT SARL, BP : 3037 Douala Tél : 694 43 12 70 / 650 63 56 22** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande de Cotation N° 001/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 du 15/06/2020 Pour La Fourniture Du Paquet Minimum Aux Ecoles Primaires Publiques De La Commune De Loum, Dans L'arrondissement De Loum, Département Du Mounjo, Region Du Littoral,

**Nature de la Lettre-Commande :** Fourniture Du Paquet Minimum Aux Ecoles Primaires Publiques De La Commune De Loum, Dans L'arrondissement De Loum, Département Du Mounjo, Region Du Littoral,

**Montant de la Lettre-Commande 6 100 344 (six millions cent mille trois cent quarante-quatre) FCFA TTC.**

**Délai d'exécution : Trente (30) jours calendaires.**

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 10 Aout 2020

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

# COMMUNE DE DIBOMBARI

**DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/CD/CIPM/2020 DU 29/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES BANCS (180), TABLES DE MAÎTRE (6) ET CHAISES DE MAÎTRE (6) A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution;

Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 90/1464 du 08 Novembre 1990 ;

Vu le décret n°2001/216 du 24 août 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marchés publics (ARMP);

Vu le décret n°2012jo74 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°006/MINMAPJMINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes;

Vu le décret conjoint n° 00000226/MINMAP/MINFI du 06 août 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics;

Vu la décision n° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;

Vu la décision municipale n° 006/DM/CD/SC/19 du 15 avril 2019 portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;

Vu l'arrêté n° 000207 / A / MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin, Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 06 Février 2020 ;

Vu la Circulaire n°006/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics; Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

## DECIDE :

**ARTICLE 1: L'ETS GUEMMA SARL, BP 2929 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'avis de consultation de la demande de cotation N°006/ACDC/CD/CIPM/2020 du 20 Juillet 2020 relative a la fourniture et equipment en tables bancs (180), tables de maître (06) y compris les chaises (06) a l'ecole publique bilingue de Bwadibo, dans la commune de Dibombari dans la commune de Dibombari et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**MONTANT DU MARCHÉ : 5 650 017 FCFA TTC** (cinq Millions six cent cinquante mille dix sept)

**DELAI D'EXECUTION DU MARCHÉ : Un (01) mois**

**ARTICLE 2 :** La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera- /

*DIBOMBARI le 4 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**BEJEDI NDAME Justin**

## COMMUNE DE LOUM

### DECISION N°08/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante

Vu Les textes régissant les corps de métiers

Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ; La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,

Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ; La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 le procès-verbal de la session du 27 mai 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Loum ; la lettre n°05/L/C-LM/CIPM/2020 du 27 mai 2020 de la CIPM/LOUM adressée au Directeur des ETS IBIC BTP ;

Vu la lettre n°N/réf.01/SG/DG/2020 du 01 juin 2020 du Directeur des ETS IBIC BTP à la CIPM/LOUM ;

le procès-verbal de la session du 04 juin 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Loum ; la lettre n°116/L/C/LM/SG/2020 du 18 juin 2020 du Maire de la Commune de Loum à l'ARMP/LT ;

Vu la lettre n°180/ARMP/CRLT/CCA/CSM/2020 du 09 juillet 2020 de l'ARMP au Maire de la Commune de Loum;

Vu la lettre n°141/L/C/LM/SG/2020 du 13 juillet 2020 du Maire de la Commune de Loum au Directeur des ETS IBIC BTP ;

Vu la lettre n°003/DG/SG-03C/CI-2020 du 20 juillet 2020 du Directeur des ETS IBIC BTP au Maire de la Commune de Loum.

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Considérant la Demande d'appel d'offre N°06/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 du 29 avril 2020 pour les travaux de construction d'un forage équipé d'un PMH à Nkombi 3 (loti) et village Mabombe (lot2), dans la Commune de Loum, Département du Moungo, Région du Littoral.

#### -DECIDE?

**Article 1<sup>er</sup>** : les IBIC BTP, BP : 689 Bamenda Tél : 680 01 18 70 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande d'appel d'offre N°006/AONO/COMMUNELOUM/SG/CIPM/2020 du 29 avril 2020 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**Nature de la Lettre-Commande** : travaux de construction d'un forage équipé d'un PMH à Nkombi 3 (loti) et village Mabombe (lot2), dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région du Littoral.

**Montant de la Lettre-Commande** : 7 099 549 (sept millions quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quarante-neuf) FCFA TTC.

**Délai d'exécution** : quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 5 Aout 2020

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

# COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS

**DECISION N° 082/20/CNDHL/PDT/NW DU 05/08/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'INTERPRÉTATION POUR LES SERVICES CENTRAUX DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **Le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés ;**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/016 du 22 juillet 2004 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, modifiée et complétée par la loi n° 2010/04 du 13 avril 2010 ;

Vu le décret n°2014/398 du 8 octobre 2014 portant nomination du Vice-Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.

Considérant le procès-verbal de la séance de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés des 6 Juillet 2020.

### **D E C I D E :**

**Article 1er.-** La Lettre-Commande objet de la demande de cotation N°02/DC/CNDHL/CIPM/2020 du 21 avril 2020 pour l'acquisition des équipements d'interprétation pour les services centraux de la CNDHL est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribué à l'entreprise dénommée ETS COMPETENCE – TI représentée par Monsieur AATSA ATHOGHO.

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 5 Aout 2020

Le PRÉSIDENT

**MOUANGUE KOBILA JAMES**

## COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 164/D/CKY/CAB/2020 DU 06 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°011/LC/ACD/RCE/DMI/CKY-2020 APRES AVIS DE CONSULTATION DIRECTE N°001/CD/RCE/DMI/CKY-2020 DU 29 JUIN 2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002582/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DITR//EECA DU 23 JUIN 2020 POUR LA PHASE NO 1 DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu avis de Consultation Directe N°001/CD/RCE/DMI/CKY-2020 du 29 juin 2020, pour la phase n° 1 des travaux de construction d'une auberge municipale à Bayomen, dans la Commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 05 août 2020 de la Commission ad hoc désignée ;

Vu les disponibilités budgétaires ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande du marché susmentionné :

N°	Entreprise	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais
1	ETS M&M BUILDING Tél: 690 99 54 32	33 501 184	39 950 162	90 jours

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 5 Aout 2020

Le MAIRE

**ARROYE BETOU URSULLE**

# COMMUNE DE LOUM

## DECISION N°06/D/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante

Vu Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

Vu Les textes régissant les corps de métiers

Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et Vu douanier des marchés publics ;

Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'Arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,

Vu La circulaire N° 002/CAB?PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;

Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ; La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020. le procès-verbal de la session du 15 juillet 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés Public' de la Commune de Loum ;

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.

Considérant la Demande de Cotation N° 001/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 du 15/06/2020 Pour La Fourniture Du Paquet Minimum Aux Ecoles Primaires Publiques De La Commune De Loum, Dans L'arrondissement De Loum, Département Du Moundou, Région Du Littoral.

### -DECIDE?

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Entreprise **ENSERBAT SARL, BP : 3037 Douala Tél : 694 43 12 70 / 650 63 56 22** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande de Cotation N° 001/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2020 du 15/06/2020 Pour La Fourniture Du Paquet Minimum Aux Ecoles Primaires Publiques De La Commune De Loum, Dans L'arrondissement De Loum, Département Du Moundou, Région Du Littoral,

**Nature de la Lettre-Commande** : Fourniture Du Paquet Minimum Aux Ecoles Primaires Publiques De La Commune De Loum, Dans L'arrondissement De Loum, Département Du Moundou, Région Du Littoral,

**Montant de la Lettre-Commande** **6 100 344 (six millions cent mille trois cent quarante-quatre) FCFA TTC.**

**Délai d'exécution** : Trente (30) jours calendaires.

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 10 Aout 2020

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

## COMMUNE DE DIBOMBARI

**DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CD/SG/CIPM/20 PORTANT INFRUCTUEUX L'AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONOI CDICIPMI2020 DU 05/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

**Vu** la constitution ;

**Vu** la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

**Vu** la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

**Vu** la loi n° 2009/011 du 20 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 90/1464 du 08 Novembre 1990;

**Vu** le décret n°2001/216 du 24 aout 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des Marchés publics (ARMP) ;

**Vu** le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** le décret n°0016/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;

**Vu** le décret conjoint n° 00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;

**Vu** la décision n° 000001571CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant désignation des Présidents des commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et des Communes d'Arrondissement;

**Vu** la décision municipale n° 006/DM/CD/SC/19 du 15 avril 2019 portant constatation de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibombari;

**Vu** l'arrêté n° 000207 J A J MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BEJEDI NDAME Justin, Maire de la Commune de Dibombari et ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 ;

**Vu** la Circulaire n°001ICAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant de la proposition de la commission interne de Passation des Marchés DECIDE :

**ARTICLE 1:** l'avis Appel d'Offres National Ouvert n° 008/AONO/ CD/CIPM/2020 du 05/05/2020 en procedure d'urgence, pour les travaux d'extension des reseaux electriques dans certaines localites de la Commune de Dibombari, est déclarée infructueux et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**MONTANT DU MARCHÉ : 40 000 000 FCFA TTC (quarante Millions)**

**DELAÏ D'EXECUTION DU MARCHÉ : Quatre (04) mois**

**ARTICLE 2 :** La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée ou besoin sera- /

*DIBOMBARI le 4 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**BEJEDI NDAME Justin**

## COMMUNE DE NGWEI

**ADDITIF N°02BIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX: REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN 2 LOTSLOT 1 : REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP LEP LIKUNGLOT 2 : REHABILITATION DE L'EP BITOUTOUCKFINANCEMENT BEP 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

#### Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le **31/07/2020 à 11 heures** et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°02bis /AONO/C-NGW/CIPM/2020 DU 09 juillet 2020  
En Procédure d'Urgence**

**Pour les travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines écoles publiques de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral repartis en deux lots :**

**Lot 1 : Ecole Publique de Lep Likung**

**Lot 2 : Ecole Publique de Bitoutouck**

**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

#### Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le **11/08/2020 à 11 heures** et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°02bis /AONO/C-NGW/CIPM/2020 DU 09 juillet 2020  
En Procédure d'Urgence**

**Pour les travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines écoles publiques de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral repartis en deux lots :**

**Lot 1 : Ecole Publique de Lep Likung**

**Lot 2 : Ecole Publique de Bitoutouck**

**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

### 2 Ouverture des Plis

#### Au lieu de ...

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31/07/2020 à 12 heures** précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/08/2020 à 12 heures** précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

*NGWEI le 6 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**HAGBE Mathieu**

## COMMUNE AKONO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'AKONO DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Autres

Au lieu de ...

#### Article 3 : Définitions et Attributions

##### 3.1. Définitions générales

- L'Autorité Contractante est le **Maire de la Commune d'Akono** ;  
- **Le Maître d'ouvrage** est le **Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit**. À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono**.

#### Article 6 : Textes généraux

Au lieu de :

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 2- La loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- 3- Le code minier ;
- 4- Les textes régissant les corps de métier ;
- 5- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 6- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 7- Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
- 8- La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 9- Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- 10- Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État, et autres entités publiques, pour l'Exercice 2020
- 11- Les Documents Techniques Unifiés pour les travaux de bâtiment ;
- 12- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.

**1 Autres****Lire plutot****CCAP****Article 25 : Décompte final****Nouveau :**

25.5 Visa préalable au paiement du décompte général et définitif

Seuls les décomptes final, général et définitif sera subordonné au visa préalable du Délégué Départemental des Marchés Publics de la MEFOU-ET-AKONO avant sa transmission à l'Organisme payeur en vue du paiement. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.

**Article 3 : Définitions et Attributions****3.1. Définitions générales**

- **Le Maître d'ouvrage (Autorité Contractante) est le Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit.** À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono.**

**Article 6 : Textes généraux**

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 2- La loi **N°2019/023 du 24 Décembre 2019** portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- 3- Le code minier ;
- 4- Les textes régissant les corps de métier ;
- 5- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 6- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 7- Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
- 8- La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 9- Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et autres entités publiques, pour l'Exercice 2020
- 10- Les Documents Techniques Unifiés pour les travaux de bâtiment ;
- 11- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.

la suite dans le fichier d'origine

AKONO le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**ONDOA EFALA Alphonse**

## COMMUNE DE NGWEI

**ADDITIF N°01BIS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
 N°001BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2020 DU 09/07/2020 POUR LA RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA  
 COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL SUIVANT LES  
 TRONÇONS CI-APRÈS : REPARTIS EN 2 LOTS N° PISTE ITINERAIRES LONGUEUR (KM) LOT L MAKONDO  
 RAIL — RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET-CARREFOUR LEP LIKUNG 7 KM LOT 2 CARREFOUR  
 NDJOCKLOUMBÈ - CHEFFERIE NDJOCKLOUMBÈ II -BRETELLE SONG IMBECK - SONG KWANG 2.700**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

#### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **31/07/2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
 N° 001BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2020 du 09/07/2020  
 EN PROCEDURE D'URGENCE**

**Pour la réhabilitation des routes dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime,  
 Région du Littoral suivant les tronçons ci-après :**

N° PISTE	ITINERAIRES	LONGUEUR (KM)
LOT 1	Makondo rail -- résidence sous-préfet-Carrefour Lep likung	7 km
LOT 2	Carrefour Ndjockloubè - Chefferie Ndjockloubè II - Bretelle Song Imbeck - Song kwang	2.700 km

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **11/08/2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 001BIS/AONO/C-NGW/CIPM/2020 du 09/07/2020  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**Pour la réhabilitation des routes dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime,  
Région du Littoral suivant les tronçons ci-après :**

N° PISTE	ITINERAIRES	LONGUEUR (KM)
LOT 1	Makondo rail -- résidence sous-préfet-Carrefour Lep likung	7 km
LOT 2	Carrefour Ndjockloubè - Chefferie Ndjockloubè II - Bretelle Song Imbeck - Song kwang	2.700 km

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **31/07/2020 à 12 heures** précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### Lire plutot

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/08/2020 à 12 heures** précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NGWEI le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**HAGBE Mathieu**

# COMMUNE AKONO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005-BIS/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ À PMH AU MARCHÉ DE MFIDA DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1** **Autres**

Au lieu de ...

**Article 3 : Définitions et Attributions****3.1. Définitions générales**

- L'Autorité Contractante est le **Maire de la Commune d'Akono** ;  
- **Le Maître d'ouvrage** est le **Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit**. À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono**.

**Article 6 : Textes généraux**

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 2- La loi **N°2019/023 du 24 Décembre 2019** portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- 3- Le code minier ;
- 4- Les textes régissant les corps de métier ;
- 5- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 6- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 7- Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
- 8- La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 9- Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- 10- Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État, et autres entités publiques, pour l'Exercice 2020
- 11- Les Documents Techniques Unifiés pour les travaux de bâtiment ;
- 12- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.

**RPAO****Article 16 : Évaluation des offres****16.1 Évaluation des critères éliminatoires**

Elle sera faite de manière binaire : « oui » lorsque l'offre répond au critère, et « non » dans le cas contraire. Toute offre qui obtiendra au moins un « non » sera purement et simplement éliminée. La grille d'évaluation à cette étape est la suivante :

## 1 Autres

### Lire plutot

#### CCAP

##### Article 25 : Décompte final

##### Nouveau :

25.5 Visa préalable au paiement du décompte général et définitif

Seuls les décomptes final, général et définitif sera subordonné au visa préalable du Délégué Départemental des Marchés Publics de la MEFOU-ET-AKONO avant sa transmission à l'Organisme payeur en vue du paiement. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.

##### Article 3 : Définitions et Attributions

##### 3.1. Définitions générales

- **Le Maître d'ouvrage (Autorité Contractante) est le Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit.** À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono.**

##### Article 6 : Textes généraux

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 2- La loi **N°2019/023 du 24 Décembre 2019** portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- 3- Le code minier ;
- 4- Les textes régissant les corps de métier ;
- 5- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 6- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 7- Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
- 8- La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 9- Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État, et autres entités publiques, pour l'Exercice 2020
- 10- Les Documents Techniques Unifiés pour les travaux de bâtiment ;
- 11- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.

#### RPAO

##### Article 16 : Évaluation des offres

##### 16.1 Évaluation des critères éliminatoires

L'évaluation des offres sera faite en une phase à savoir : l'évaluation des offres administratives et techniques et l'évaluation des offres financières. Elle sera faite selon les critères ci-après définis :

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE

AKONO le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**ONDOA EFALA Alphonse**

# COMMUNE AKONO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N°006-BIS/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE,  
POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATIONS DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE LES  
MOINEAUX DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU  
CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Autres

Au lieu de ...

### Article 3 : Définitions et Attributions

#### 3.1. Définitions générales

- L'Autorité Contractante est le **Maire de la Commune d'Akono** ;  
- **Le Maître d'ouvrage** est le **Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit**. À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono**.

### Article 6 : Textes généraux

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 2- La loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- 3- Le code minier ;
- 4- Les textes régissant les corps de métier ;
- 5- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 6- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 7- Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
- 8- La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 9- Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- 10- Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État, et autres entités publiques, pour l'Exercice 2020
- 11- Les Documents Techniques Unifiés pour les travaux de bâtiment ;
- 12- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.

## 1 Autres

### Lire plutot

#### CCAP

#### Article 25 : Décompte final

##### Nouveau :

25.5 Visa préalable au paiement du décompte général et définitif

Seuls les décomptes final, général et définitif sera subordonné au visa préalable du Délégué Départemental des Marchés Publics de la MEFOU-ET-AKONO avant sa transmission à l'Organisme payeur en vue du paiement. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.

#### Article 3 : Définitions et Attributions

##### 3.1. Définitions générales

- **Le Maître d'ouvrage (Autorité Contractante) est le Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit.** À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono.**

#### Article 6 : Textes généraux

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 2- La loi **N°2019/023 du 24 Décembre 2019** portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- 3- Le code minier ;
- 4- Les textes régissant les corps de métier ;
- 5- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 6- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 7- Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
- 8- La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 9- Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et autres entités publiques, pour l'Exercice 2020
- 10- Les Documents Techniques Unifiés pour les travaux de bâtiment ;
- 11- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.

la suite dans le fichier d'origine

AKONO le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**ONDOA EFALA Alphonse**

# COMMUNE AKONO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
 OUVERTN°007/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 17 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR  
 LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE  
 D'AKONODANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO RÉGION DU  
 CENTRE.LOT 1 : EXTENSION DU RÉSEAU BASSE TENSION (1KM) DANS LA LOCALITÉ DE MFIDA ILOT  
 2 : ÉLECTRIFICATION PAR RÉSEAU TRIPHASÉ DE LA LOCALITÉ DE NKOL-NLONG IIILOT 3 :  
 ÉLECTRIFICATION PAR EXTENSION DU RÉSEAU TRIPHASÉ BASSE TENSION LA LOCALITÉ DE SIM**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de Quatre-vingt-dix jours (90 jours) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :</p> <p>Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le délai de validité du cautionnement de soumission doit excéder de trente (30) jours celui des offres. Les offres non retenues seront restituées dès publication des résultats d'attribution à l'exception de celles retenues qui doivent être remplacées le cas échéant par le cautionnement définitif. Le Cautionnement provisoire sera remplacé par le définitif.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de Quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :</p> <p>Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.</p>

2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Article 3 : Définitions et Attributions</b>  <b>3.1. Définitions générales</b>  - L'Autorité Contractante est le <b>Maire de la Commune d'Akono</b> ;  - <b>Le Maître d'ouvrage</b> est le <b>Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit</b>. À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au <b>le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono</b>.</p> <p><b>RPAO</b>  <b>Article 16 : Évaluation des offres</b>  <b>16.1 Évaluation des critères éliminatoires</b>  Elle sera faite de manière binaire : « oui » lorsque l'offre répond au critère, et « non » dans le cas contraire. Toute offre qui obtiendra au moins un « non » sera purement et simplement éliminée. La grille d'évaluation à cette étape est la suivante :</p>

**2** **Autres**

Lire plutot

**CCAP****Article 25 : Décompte final****Nouveau :**

25.5 Visa préalable au paiement du décompte général et définitif

Seuls les décomptes final, général et définitif sera subordonné au visa préalable du Délégué Départemental des Marchés Publics de la MEFOU-ET-AKONO avant sa transmission à l'Organisme payeur en vue du paiement. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.

**Article 3 : Définitions et Attributions****3.1. Définitions générales**

- **Le Maître d'ouvrage (Autorité Contractante) est le Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit.** À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, il signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono.**

**RPAO****Article 16 : Évaluation des offres****16.1 Évaluation des critères éliminatoires**

L'évaluation des offres sera faite en une phase à savoir : l'évaluation des offres administratives et techniques et l'évaluation des offres financières. Elle sera faite selon les critères ci-après définis :

la suite dans le fichier d'origine

AKONO le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**ONDOA EFALA Alphonse**

## COMMUNE AKONO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOL NLONG IDANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Autres

Au lieu de ...

#### Article 3 : Définitions et Attributions

##### 3.1. Définitions générales

- L'Autorité Contractante est le **Maire de la Commune d'Akono** ;  
- **Le Maître d'ouvrage** est le **Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit**. À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono**.

#### Article 6 : Textes généraux

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 2- La loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- 3- Le code minier ;
- 4- Les textes régissant les corps de métier ;
- 5- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 6- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 7- Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
- 8- La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 9- Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- 10- Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État, et autres entités publiques, pour l'Exercice 2020
- 11- Les Documents Techniques Unifiés pour les travaux de bâtiment ;
- 12- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.

## 1 Autres

### Lire plutôt

#### CCAP

#### Article 25 : Décompte final

##### Nouveau :

25.5 Visa préalable au paiement du décompte général et définitif

Seuls les décomptes final, général et définitif sera subordonné au visa préalable du Délégué Départemental des Marchés Publics de la MEFOU-ET-AKONO avant sa transmission à l'Organisme payeur en vue du paiement. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.

#### Article 3 : Définitions et Attributions

##### 3.1. Définitions générales

- **Le Maître d'ouvrage (Autorité Contractante) est le Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit.** À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono.**

#### Article 6 : Textes généraux

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

- 1- La loi cadre N° 96/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- 2- La loi **N°2019/023 du 24 Décembre 2019** portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- 3- Le code minier ;
- 4- Les textes régissant les corps de métier ;
- 5- Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 6- Le Décret N° 2003//PM 651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- 7- Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
- 8- La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- 9- Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et autres entités publiques, pour l'Exercice 2020
- 10- Les Documents Techniques Unifiés pour les travaux de bâtiment ;
- 11- Les normes en vigueur et les autres dispositions diverses.

**la suite dans le fichier d'origine**

AKONO le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**ONDOA EFALA Alphonse**

# COMMUNE AKONO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 17 JUILLET 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE OSSOE KOBOK DE PORTÉE NEUF MÈTRE LINÉAIRE (9ML) DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1 Recevabilité des Offres

### Au lieu de ...

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de Quatre (90 jours) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution (F CFA TTC)
Unique	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE OSSOE KOBOK DE PORTÉE NEUF MÈTRE LINÉAIRE (9ML)	110 000 000 (Cent dix millions) de francs Cfa	2 200 000 (Deux millions deux cents mille)

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le délai de validité du cautionnement de soumission doit excéder de trente (30) jours celui des offres. Les offres non retenues seront restituées dès publication des résultats d'attribution à l'exception de celles retenues qui doivent être remplacées le cas échéant par un cautionnement définitif. Le Cautionnement provisoire sera remplacé par le définitif.

### Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de Quatre (90 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant : Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

**2 Autres**

Au lieu de ...

**Article 3 : Définitions et Attributions****3.1. Définitions générales**

- L'Autorité Contractante est le **Maire de la Commune d'Akono** ;

- **Le Maître d'ouvrage** est le **Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit**. À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono**.

**RPAO****Article 16 : Évaluation des offres****16.1 Évaluation des critères éliminatoires**

Elle sera faite de manière binaire : « oui » lorsque l'offre répond au critère, et « non » dans le cas contraire.

Toute offre qui obtiendra au moins un « non » sera purement et simplement éliminée. La grille d'évaluation à cette étape est la suivante :

Lire plutot

**CCAP****Article 25 : Décompte final****Nouveau :**

25.5 Visa préalable au paiement du décompte général et définitif

Seuls les décomptes final, général et définitif sera subordonné au visa préalable du Délégué Départemental des Marchés Publics de la MEFOU-ET-AKONO avant sa transmission à l'Organisme payeur en vue du paiement. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant devra lui être antérieurement transmise ou remise à son représentant sur le site, le cas échéant.

**Article 3 : Définitions et Attributions****3.1. Définitions générales**

- **Le Maître d'ouvrage (Autorité Contractante)** est le **Maire de la Commune d'Akono, Gestionnaire de Crédit**. À ce titre, il représente l'administration bénéficiaire des prestations prévues dans le marché, il passe le marché, le signe et en assure la bonne exécution par le contrôle de l'effectivité des prestations à travers la Brigade Départementale du Contrôle de l'Exécution des Marchés. Il veille à la conservation des offres et procède à la transmission des copies desdites offres au **le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono**.

**RPAO****Article 16 : Évaluation des offres****16.1 Évaluation des critères éliminatoires**

L'évaluation des offres sera faite en une phase à savoir : l'évaluation des offres administratives et techniques et l'évaluation des offres financières. Elle sera faite selon les critères ci-après définis :

la suite dans le fichier d'origine

AKONO le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**ONDOA EFALA Alphonse**

# COMMUNE DE DIBAMBA

**ADDITIF N°01/AD/C-DIBAMBA/CIPM/2020 DU 29 JUILLET 2020 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06 /AONO/CDIBAMBA/CIPM/2020 DU 14 JUILLET /020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE WEMAKOULOU SUR LA BRETTELE RN3 (SIKOUM) LOGBADJECK DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 06 /AONO/CDIBAN'IBA/CIPM/2019 DU 14 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE WEMAKOULOU SUR LA BRETTELE RN3 (SIKOUM) LOGBADJECK DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL QUE LEDIT APPEL D'OFFRES EST MODIFIÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

### CRITEES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- - Suspension de la commande publique ;
- - Absence d'un des trois volumes ;
- - Documents présentés non régularisés dans les 48 heures
- - Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- - Fausses déclarations sur honneur ou pièces falsifiées :à l'ouverture
- - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- - Non-conformité du modèle de soumission ; ;
- - Absence de la déclaration de non abandon des marchés et de non appartenance des entreprises défaillantes ;
- - Absence de la lettre de soumission

### CRITEES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- - Situation financière
- - Expérience
- - Personnels
- - Matériels
- - Méthodologie

**1 Critères d'évaluation**

**Lire plutot**

**CRITEES ELIMINATOIRES**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels .Le non-respect de ces critères entraine le rejet de l'offre du soumissionnaire .IL s'agit notamment de :

- Suspension de la commande publique
- Absence d'un des trois volumes
- Documents présentés non régularisés dans les 48 heures
- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis
- Fausses déclarations sur honneur ou pièces falsifiées à l'ouverture
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence de la déclaration de non abandon des marchés publics et de non appartenance des entreprises défailante
- Absence dela lettre de soumission
- Absence de la caution de soumission

**CRITEES ESSENTIELS**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-f?nancière des candidats a exécuté les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- - Situation financière
- - Expérience
- - Personnels
- - Matériels
- - Méthodologie

*DIBAMBA le 29 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

**NJECACAL Manfred**

## COMMUNE AKONO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AKONO (CMAA) DANS LA COMMUNE D'AKONO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le <b>04 août 2020 à 11heures</b> (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p><b>AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/j12.02/CAK/CiPM/2020 DU 09 JUILLET 2020 , POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AKONO (CMAA) DANS LA COMMUNE D'AKONO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le <b>13 Août 2020 à 10 heures</b> (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p><b>AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2020 DU 09 JUILLET 2020, POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AKONO (CMAA) DANS LA COMMUNE D'AKONO DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE « (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <b>04 août 2020 à 12 heures</b> dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <b>13 Août 2020 à 11 heures</b> dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.</p>

## 3 Autres

### Au lieu de ...

#### Pièce N°2 : règlement de la consultation

#### 6-2- Le document Technique Comprend :

- **Accès à une ligne de crédit** : Attestation de surface financière délivrée par une banque d'un montant au moins égal à quinze millions (15 000 000) de F CFA ;
- **Planning de livraison** : le soumissionnaire doit présenter un planning de livraison des équipements tenant, **au plus**, dans le délai indicatif contenu dans le dossier de demande de Cotation ;

#### - Propositions Techniques :

- Descriptifs techniques des fournitures ;
- Documentation technique ;
- Prospectus du matériel à livrer en couleur.

**NB** : pour qu'un équipement soit validé, il faut que les trois exigences ci-dessus soient remplies.

#### - Les preuves d'acceptation des conditions du dossier de consultation :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, datée et signé à la dernière page avec la mention manuscrite « lu et approuvée » ;
- Les Spécifications Techniques paraphées à chaque page, datées et signées à la dernière page avec la mention manuscrite « lue et approuvée ».

### Lire plutot

- **Accès à une ligne de crédit** : Attestation de surface financière délivrée par une banque d'un montant au moins égal à quinze millions (15 000 000) de F CFA ;
- **Planning de livraison** : le soumissionnaire doit présenter un planning de livraison des équipements tenant, **au plus**, dans le délai indicatif contenu dans le dossier de demande de Cotation ;
- Descriptifs techniques des fournitures signé sur l'honneur ;
- Prospectus du matériel à livrer en couleur au moins 70%.

**NB** : pour qu'un équipement soit validé, il faut que les deux exigences ci-dessus soient remplies.

#### - Les preuves d'acceptation des conditions du dossier de consultation :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, datée et signé à la dernière page avec la mention manuscrite « lu et approuvée » ;
- Les Spécifications Techniques paraphées à chaque page, datées et signées à la dernière page avec la mention manuscrite « lue et approuvée ».

AKONO le 6 Aout 2020

Le MAIRE

**ONDOA EFALA Alphonse**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

ou

Nom : .....

Point Focal

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armac.com](http://www.armac.com)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.armac.com  
✉ Email : pridesoft@armac.com